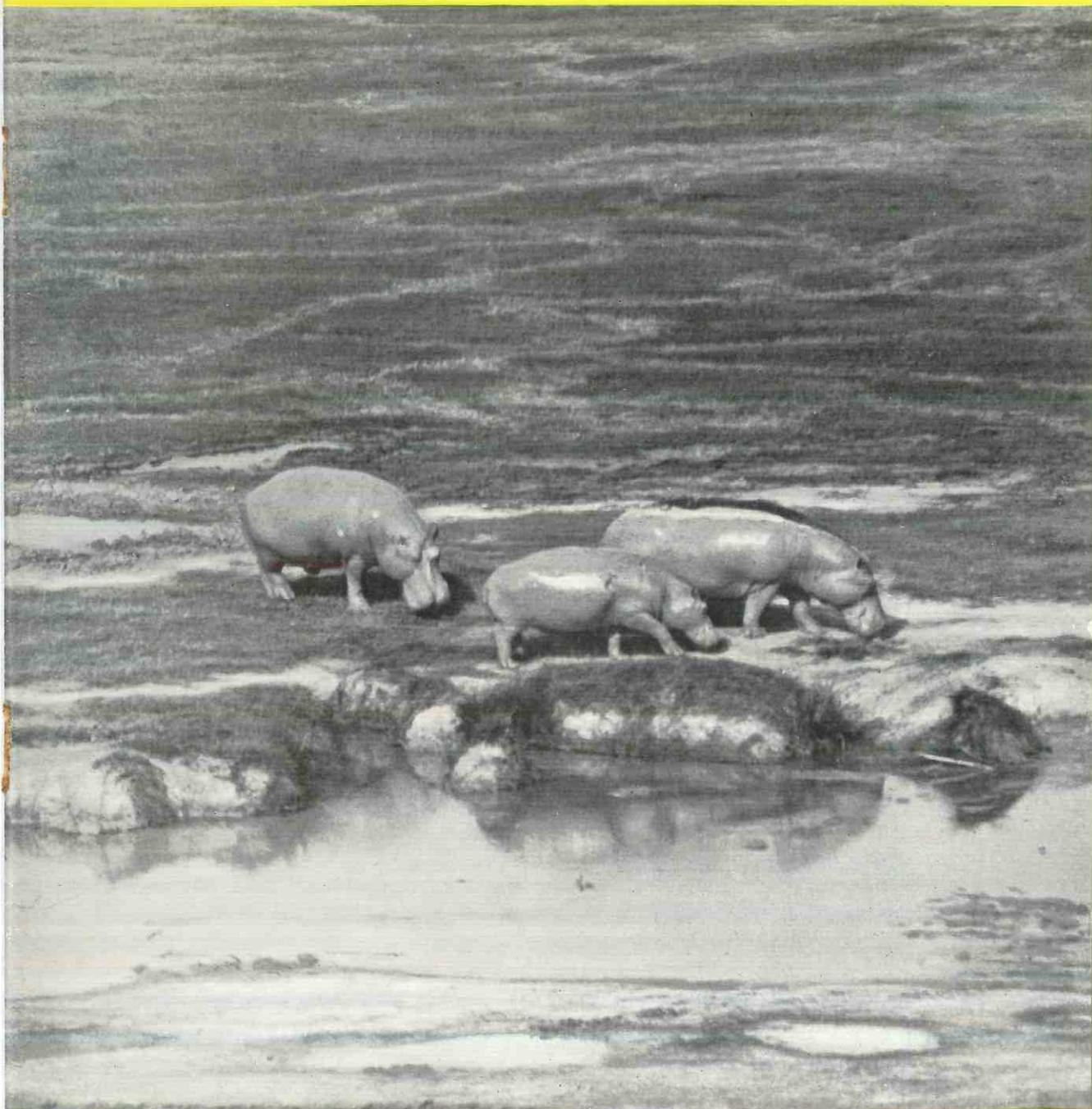




# *Patres Nationaux*

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

## *Ardenne et Gaume*



Volume 10

1955

Fascicule 4

# « ARDENNE ET GAUME » A. S. B. L.

## BUT DE L'ASSOCIATION

L'Association sans but lucratif « *Ardenne et Gaume* » s'est donné pour tâche de sauvegarder l'intégrité de nos sites les plus beaux et les plus remarquables par la création en Ardenne, en Gaume et dans les régions limitrophes de *Parcs Nationaux* et de *Réserves Naturelles*.

L'organisation efficace de cette protection peut être envisagée d'une part sous l'aspect esthétique, d'autre part sous l'aspect scientifique. Le premier trouve satisfaction dans la création de *Parcs Nationaux*, véritables sanctuaires de la nature, ouverts aux visiteurs mais rationnellement policés à l'effet de les préserver des intrusions déplacées de l'activité humaine. L'aspect scientifique est sauvegardé par la délimitation de territoires plus ou moins étendus, interdits au public afin qu'y soient respectées les manifestations d'une nature préservée de toute influence déformante et qui portent le nom de *Réserves naturelles*. Celles-ci constituent en somme des musées vivants et une richesse nationale que nous léguons aux générations à venir.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Président* : M. R. MAYNÉ, Recteur honoraire de l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

*Vice-Président* : M. F. ROUSSEAU, Conservateur honoraire aux Archives de l'État à Namur, Chargé de Cours à l'Université de Liège.

### *Administrateurs* :

MM. E. BALON, s/Inspecteur des Eaux et Forêts.

V. BURE, Directeur général de l'Urbanisme.

A. COLLART, Directeur de Laboratoire à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

G. CRABUS, Bibliothécaire à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

H. DANDOY, Propriétaire à Furfooz.

H. DE SAEGER, Secrétaire du Comité de Direction de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge.

E. FOUSS, Conservateur du Musée Gaumais.

L. HERLANT, Professeur honoraire de l'U. L. B.

J. LEPLANG, Administrateur de Sociétés.

G. MANIL, Professeur à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

G. MATAGNE, Agent de la Banque Nationale à Malines.

A. NOIRFALISE, Professeur à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

J. PONTIÈRE, Administrateur des « Amis de la Fagne ».

Baron Y. de RADZITZKY d'OSTROWICK, Conservateur à l'Institut de Géologie de l'Université de Liège.

W. ROBYNS, Professeur à l'Université de Louvain, Directeur du Jardin botanique de l'État.

P. STANER, Inspecteur royal des Colonies.

J. VANNÉRUS, Conservateur honoraire des Archives de l'État.

*Administrateur-Trésorier* : M. M. RENARD.

*Secrétaire Général* : Comte Ferdinand d'URSEL, Ingénieur chimiste agricole I. A. Gx.

*Collège des Commissaires* : MM. D. COEN, Fr. DE GROM et F. STOCK.

### *Délégués* :

MM. J. BREUER, Conservateur aux Musées royaux d'Art et d'Histoire.

C. PIRLOT, Chef de Division à la Direction des Beaux-Arts.

Baron JULES de MONTPELLIER d'ANNEVOIE, Vice-Président du Touring Club de Belgique.

A. HAÛLOT, Commissaire général du Tourisme.

TURNER, Directeur général des Eaux et Forêts.

## COMITÉ DE DIRECTION

MM. R. MAYNÉ, Président ; G. CRABUS ; H. DANDOY ; L. HERLANT ; J. LEPLANG ; M. RENARD, Administrateur-Trésorier ; Comte Ferd. d'URSEL, Secrétaire général.

## CONSERVATEURS

MM. M. BOUFFA (P. N. et Rés. Comblain-au-Pont).  
P. BRADFER (P. N. Bohan-Membre).  
F. FOULON (P. N. Furfooz).  
Baron E. de VINCK (P. N. Poilvache).  
Dr. L. THIRY (Rés. Remouchamps).

## COMITÉ DE PROPAGANDE

MM. J. LEPLANG, Président ; V. BURE, Directeur général de l'Urbanisme ; M. BOUFFA, Secrétaire communal de Comblain-au-Pont ; G. CRABUS ; DE PAEYE, Rédacteur au « Face à Main » ; G. FRANCOTTE ; F. STOCK, Commissaire.

## COMITÉ DE RÉDACTION

MM. A. COLLART, L. HERLANT, R. MAYNÉ, A. NOIRFALISE Comte Ferd. d'URSEL.

## COTISATIONS

Membre à vie	
Cotisation unique .....	5.000 fr. minimum
Membre protecteur	
Cotisation annuelle .....	1.000 fr. minimum
Membre collaborateur	
Cotisation annuelle .....	205 fr. minimum
Membre adhérent	
Cotisation annuelle .....	105 fr. minimum
Personnel enseignant des degrés primaire et secondaire, étudiants	
Cotisation annuelle .....	83 fr. minimum

Les versements doivent être effectués au C. C. P. n° 1695 93 d'Ardenne et Gaume, Bruxelles.

## AVANTAGES

Nos membres jouissent d'importantes réductions sur le prix d'entrée de grottes, monument et musée présentant un grand intérêt scientifique. Ces réductions sont accordées sur présentation de la carte de membre :

- Grottes de Han* : 40 francs (au lieu de 80 francs).
- Grottes de Rochefort* : 20 francs (au lieu de 40 francs).
- Grottes de Remouchamps* : adultes, 25 francs (au lieu de 50 francs). Enfants au-dessous de 16 ans, 12,50 fr. Ces réductions sont également accordées aux personnes accompagnant nos membres.
- Grotte « La Merveilleuse » à Dinant* : 25 francs (au lieu de 30 francs).
- Grottes de Comblain-au-Pont* : 15 francs (au lieu de 30 francs). Réduction exceptionnelle consentie par la direction afin de marquer son appui à notre œuvre de protection de la nature.
- Grottes de Ramioul* : 8 francs (au lieu de 10 francs).
- Fort de Dinant* : 8 francs (au lieu de 10 francs).
- Musée de la Faune de la Haute Belgique à Robertville* : 5 francs (au lieu de 10 francs).

## VISITE DE NOS PARCS NATIONAUX

### FURFOOZ :

*Tarif ordinaire* : 25 fr. ; 15 fr. par enfant.  
*Pour les membres d'ARDENNE et GAUME et leur famille* : 15 fr. par personne ; 10 fr. par enfant.

*Groupes scolaires, scouts* : 15 fr. par élève et scout ; 10 fr. par élève-membre et scout-membre ; gratuit pour un professeur par 15 élèves.

*Autres groupes (20 personnes minimum)* : 20 fr. par adulte ; 15 fr. par enfant.

Accès par la route ou par la gare de Gendron-Celles.

### POILVACHE :

Les visiteurs ont accès au Parc National soit par le sentier s'amorçant à la halte de Houx, soit par Evrehailles (accès pour autos). Visite guidée des ruines, des rochers et des points de vue (perception à l'entrée des ruines).

*Tarif ordinaire* : 10 fr. ; 5 fr. par enfant.

*Membres d'ARDENNE et GAUME et leur famille* : 6 fr. par adulte ; 3 fr. par enfant.

*Groupes scolaires, scouts* : 5 fr. par élève non-membre ; 3 fr. par élève-membre ou fils de membre ;

Professeurs admis gratuitement.

*Autres groupes (15 personnes minimum)* : 6 fr. par adulte.

### MUSÉE DE LA HAUTE SURE :

*Tarif ordinaire* : 10 fr. ; 5 fr. par enfant.

*Membres d'ARDENNE et GAUME et leur famille* : 6 fr. ; 3 fr. par enfant.

*Groupes scolaires et scouts* : 4 fr. par élève non-membre ; 2 fr. par élève-membre ou fils de membre.

Professeurs reçus gratuitement.

*Autres groupes (15 personnes minimum)* : 6 fr. par adulte.

### Réductions aux membres de :

Touring Club de Belgique, Association Touristique de Wallonie, Fédération Motocycliste de Belgique, Amis de la Nature, Ligue Vélocipédique belge, Vlaamse Toeristenbond (V. T. B.), Vlaamse Automobilistenbond (V. A. B.), Les Chercheurs de Wallonie.

L'entrée des P. N. est gratuite pour les membres collaborateurs, protecteurs et à vie d'Ardenne et Gaume.

# Réalisations d'Ardenne et Gaume.

## PARCS NATIONAUX :

- PARC NATIONAL DE FURFOOZ.
- PARC NATIONAL DE POILVACHE.
- PARC NATIONAL DE BOHAN-MEMBRE.
- LES ROCHES NOIRES A COMBLAIN-AU-PONT.

## RESERVES NATURELLES :

- RÉSERVES RAYMOND MAYNÉ A TORGNY.
- TORGNY, « AUX SARRES ».
- FAGNE DE WEZ (WAISMES ET OVIFAT).
- BOIS BAYHON (WAISMES).

- RÉSERVE ORNITHOLOGIQUE DE PRESSEUX.
- FAUVILLERS, LIEUDIT « VOR OLBRICHT ».
- REDU, « LES ONTRULES ».
- REDU, « AUX DEUX EAUX ».
- COMBLAIN-AU-PONT, « LE CHESSION ».
- REMOUCHAMPS, « LA HEID DES GATTES ».
- RÉSERVES DE LA WARCHÉ (ABBÉ CHARLES DUBOIS).

## MUSEE FOLKLORIQUE :

- MARTELANGE.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Giovanni HOYOIS

L'ARDENNE  
ET  
L'ARDENNAIS

*L'évolution économique et sociale  
d'une région.*

984 p. (16,5 × 25 cm.)  
en 2 volumes  
390 francs.

Éditions DUCULOT S. A.  
GEMBLoux

CINÉ-PHOTO-HALL

M. COLLART-PIÉRARD

59, Rue de l'Ange

NAMUR

*Tout pour la photo et le ciné  
d'amateurs.*

*Toutes marques — muet — sonore  
Bell-Howell, Paillard, Kodak, etc.  
Tous travaux d'amateurs.*

BRASSERIE CAULIER

BRUXELLES

« FLEURÉART »

533, CHAUSSÉE DE WATERLOO

TÉLÉPHONE : 44.11.99

*est à votre service pour tout ce qui concerne*

**L'ART FLORAL**

Fleurs naturelles, Plantes d'appartements.

*Arrangements floraux pour toutes circonstances :*

Garnitures de tables et d'intérieurs, corbeilles,  
gerbes, couronnes, etc.

ENVOI EN PROVINCE

« FLEURÉART »

vous garantit une exécution artistique et soignée à des prix très étudiés.

M. P. Jos. BOVÉ

*Fleuriste, Architecte paysagiste.*

# Parcs Nationaux

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

## Ardenne et Gaume

A. S. B. L.

PLACÉE SOUS LE HAUT PATRONAGE DE S. M. LE ROI

### SOMMAIRE

Le Parc National Albert. La Plaine (H. DE SAEGER) . . . . .	I23
Bastogne (H. L.) . . . . .	I33
Observations pédologiques au Parc National de Furfooz (G. MANIL) . . . . .	I34
<i>Geranium sanguineum</i> L. et son Habitat en Belgique (S. JACQUEMART) . . . . .	I38
Question d'Actualité :	
Cri d'Alarme (Léon LIPPENS) commenté par R. M. . . . .	I44
La Vie d'Ardenne et Gaume . . . . .	I47

## LE PARC NATIONAL ALBERT LA PLAINE

par H. DE SAEGER

*Secrétaire du Comité de Direction de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge.*

Lorsqu'après avoir parcouru la route aux centaines de virages qui, au Kivu, par monts et par vaux, relie Butembo à Kabasha, une plaque indicatrice, placée au bord du chemin renseigne que vous pénétrez dans le Parc National Albert. Peu après, à un détour de la route, apparaît brusquement à vos pieds un spectacle d'une impressionnante gran-

deur. Cinq cents mètres plus bas s'étale une plaine immense, prolongée à gauche par l'énorme nappe du lac Édouard et encerclée par une barrière de montagnes dont les détails s'estompent dans une brume bleutée. C'est la plaine des Rwindi-Rutshuru, qui tire son nom des deux principales rivières qui la traversent du sud au nord.

De cette hauteur, à peine aperçoit-on quelques détails constitués seulement par des taches sombres isolées formées par la végétation. Toute la beauté du paysage ressort de son immensité. La plaine couvre une superficie d'environ 140.000 hectares, qui du sommet de l'escarpement de Kabasha sont pratiquement englobés d'un seul coup d'œil.

C'est la faune de cette plaine qui constitue le principal attrait du Parc National Albert. Là vivent en toute quiétude les grands mammifères qui peuplaient en abondance toute l'Afrique centrale hier encore et qui bientôt ne seront plus que les derniers représentants d'une faune prodigieuse, victime de la civilisation. S'ils y vivent encore c'est grâce à l'esprit clairvoyant du Roi Albert et à une application rigoureuse d'une réglementation sagement déterminée par les pouvoirs législatifs. Sans des mesures, qui apparaissent souvent draconiennes, le passant ne verrait plus dans la plaine que des espaces vidés de toute vie animale comme il a pu en voir sur des milliers de kilomètres pour arriver jusque là.

Éléphants, buffles, antilopes paissent tranquillement, ne levant même pas la tête au passage des voitures, accoutumés à ce spectacle familier auquel leur instinct de conservation sait ne plus devoir réagir. Ce sont aussi les lions couchés auprès d'un buisson, les phacochères à la recherche de racines, les hyènes courant vers quelque festin répugnant. Ce sont les centaines d'hippopotames vautrés dans les rivières ou sur leurs berges, les milliers d'oiseaux peuplant les rives du lac Édouard. Ici les désirs meurtriers de l'homme sont jugulés et les bêtes le savent qui ont trouvé abri dans cet Éden où elles sont seules maîtresses de leur sort.

On y contemple la vie sauvage telle qu'elle s'y déroule depuis des millénaires : dans la paix.

Entourée de ses remparts de montagnes, la plaine est un vase à peu près clos. Les animaux y ont trouvé un excellent refuge dont ils ne s'écartent pas, où il leur est difficile, même impossible de franchir les limites au-delà desquelles une balle mettrait rapidement fin à leur existence. Cette région paraît avoir été de tous temps extrêmement peuplée d'animaux ; aussi fut-elle le théâtre de bien des massacres qui l'auraient complètement rendue déserte n'eussent été les mesures de protection totale dont elle bénéficie depuis trente ans. Ainsi les troupeaux

purent se reconstituer, atteindre même des effectifs considérés par certains comme excédentaires.

Nous abordons ainsi les objections formulées à l'égard de la politique de protection intégrale poursuivie avec une grande rigueur par les dirigeants de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge dans le cadre de son décret constitutif.

Le public, certes bien intentionné, mais fort mal informé de la complexité des associations biologiques, et des facteurs de leur équilibre, reproche à cette politique d'entraîner la modification de la végétation de la plaine et par voie de conséquence celle de sa faune. Des visiteurs reviennent parfois déçus de leur excursion dans la plaine en assurant que jadis il y avait beaucoup d'antilopes et qu'on n'en voit presque plus, même qu'on ne voit à peu près plus rien. D'autres, par contre, affirment exactement le contraire.

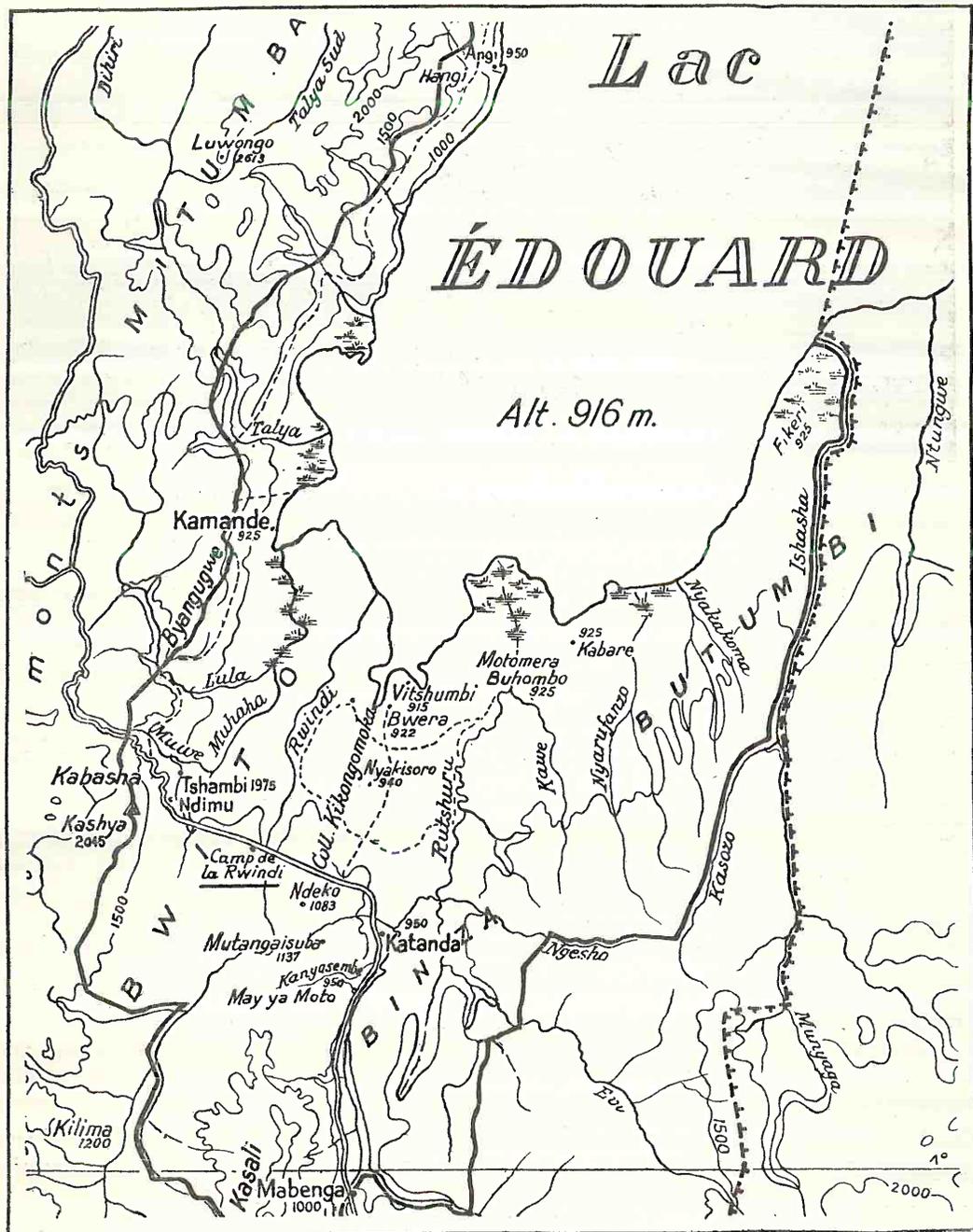
Il est compréhensible que sur la foi d'observations aussi sommaires que celles que peuvent faire des visiteurs amenés à ne parcourir la plaine qu'occasionnellement, l'administration du Parc National Albert ne peut envisager de prendre des mesures capables de les satisfaire. Car, en effet, certaines circonstances, absolument temporaires, peuvent être à l'origine de leurs considérations.

Des visiteurs peuvent conclure à la diminution de la faune, alors que la raison à l'origine du peu d'animaux qu'ils ont vus est tout simplement due au fait que de nombreux autres visiteurs les ont précédés sur les pistes et, en particulier, qu'en dépit de l'interdiction de sortir de leur voiture, ils ont néanmoins enfreint cette interdiction. Il est en effet démontré que si les grands mammifères restent absolument indifférents au passage des véhicules, car la vue et l'odeur de ceux-ci ne les effarouchent pas, dès qu'ils aperçoivent des formes humaines ou sentent les effluves de l'homme, ils s'écartent des pistes ouvertes à la circulation.

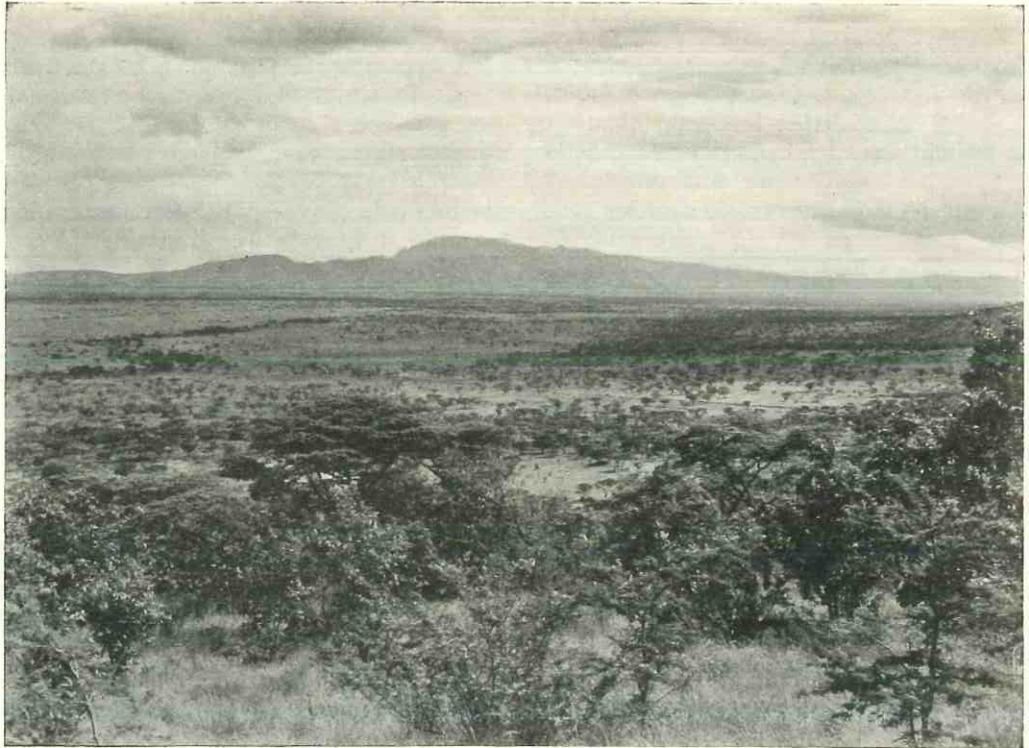
S'il est donc interdit de sortir des véhicules au cours de la visite de la plaine, c'est d'abord afin de réserver à ceux qui suivent le spectacle qu'ils sont venus y chercher, c'est aussi par mesure de sécurité à leur égard. L'éléphant, le buffle, le lion, malgré la quiétude où ils vivent restent des animaux dangereux, dont les réactions sont imprévisibles. Les cas d'accidents sont rares, mais il s'en est produit, provoqués généralement par l'imprudence des victimes elles-mêmes.

Il est cependant d'autres motifs encore aux variations de la densité de la faune aux abords des pistes. C'est l'heure à laquelle la visite est réalisée : beaucoup d'animaux se retirent dans les halliers ou se couchent sous les buissons dès que les rayons du soleil deviennent trop ardents. Ce sont les condi-

tions atmosphériques : les animaux sauvages sont bien plus réceptifs que nous aux variations du temps et longtemps d'avance ils les perçoivent et se comportent en conséquence. C'est aussi l'époque de l'année à laquelle la visite est faite et c'est peut être la raison la plus importante d'une raréfac-



Carte des secteurs centre du Parc National Albert, dont la limite est désignée par un trait ininterrompu.



Parc National Albert. — Un aspect de la Plaine des Rwindi-Rutshuru.  
Au fond, les Monts Kasali.

*Photo G. F. de Witte. Coll. I. P. N. C. B.*

tion d'ailleurs passagère. Les animaux obéissent à des rythmes saisonniers dont les stimulus nous échappent encore bien souvent. Recherche de nouvelles pâtures, de la rivière ou de la mare où s'abreuver, recherche d'un végétal déterminé nécessaire à une certaine période de leur cycle vital. Mais aussi ces impératifs mystérieux de l'instinct qui laissent soupçonner chez les animaux deux phases distinctes de leur existence : la phase familiale et la phase sociale. L'une et l'autre entraînent à des migrations à des époques et à des endroits déterminés. Ainsi l'on voit les éléphants désertir le centre de la plaine pour se grouper par centaines vers les monts Mitumba, les waterbucks se diviser en petits troupes, composés uniquement de mâles ou de femelles, pour se mélanger ensuite, à l'occasion de concentrations importantes au cours desquelles probablement les couples se choisissent pour vivre ensuite une vie de famille où seul un mâle est accompagné de deux ou trois femelles et des jeunes. La vie animale est encore pleine d'inconnues et c'est pourquoi il est dangereux d'avancer des théories comme aussi de conclure trop

hâtivement à la nécessité d'intervenir pour maintenir un équilibre.

On se demande d'ailleurs comment il conviendrait de procéder pour satisfaire le public. Les uns déplorent qu'il n'y a plus d'antilopes, les autres se lamentent qu'ils n'ont pas vu de lions, d'autres encore que les éléphants et les hippopotames se multiplient au point de bouleverser la végétation et de la rendre rare. Certains vont jusqu'à reprocher que les animaux sont avachis par la conservation et n'ont plus de réaction. Tous oublient qu'ils ne sont ni dans un jardin zoologique, ni dans un cirque où on leur présente ce qu'ils désirent voir.

Ici, la nature est le seul maître et le bon sens serait de l'admettre et de le louer, car l'homme n'a pas lieu de se montrer très fier de la façon dont il la traite quand il s'en mêle.

Dans cette plaine magnifique, on peut s'étonner d'apercevoir un groupe de toitures aux tuiles rouges dont l'aspect choque dans ce cadre sauvage. Ce sont les installations de la Coopérative des Pêcheries indigènes du lac Édouard.

Grâce à une grande abondance de plancton due à la présence d'importantes concentrations d'hippopotames et de colonies d'oiseaux, les eaux du lac sont extrêmement poissonneuses et cette richesse ne pouvait qu'inciter à leur exploitation. L'argument devant lequel les concepts de protection de la nature durent céder fut celui des nécessités en protéines des populations indigènes.

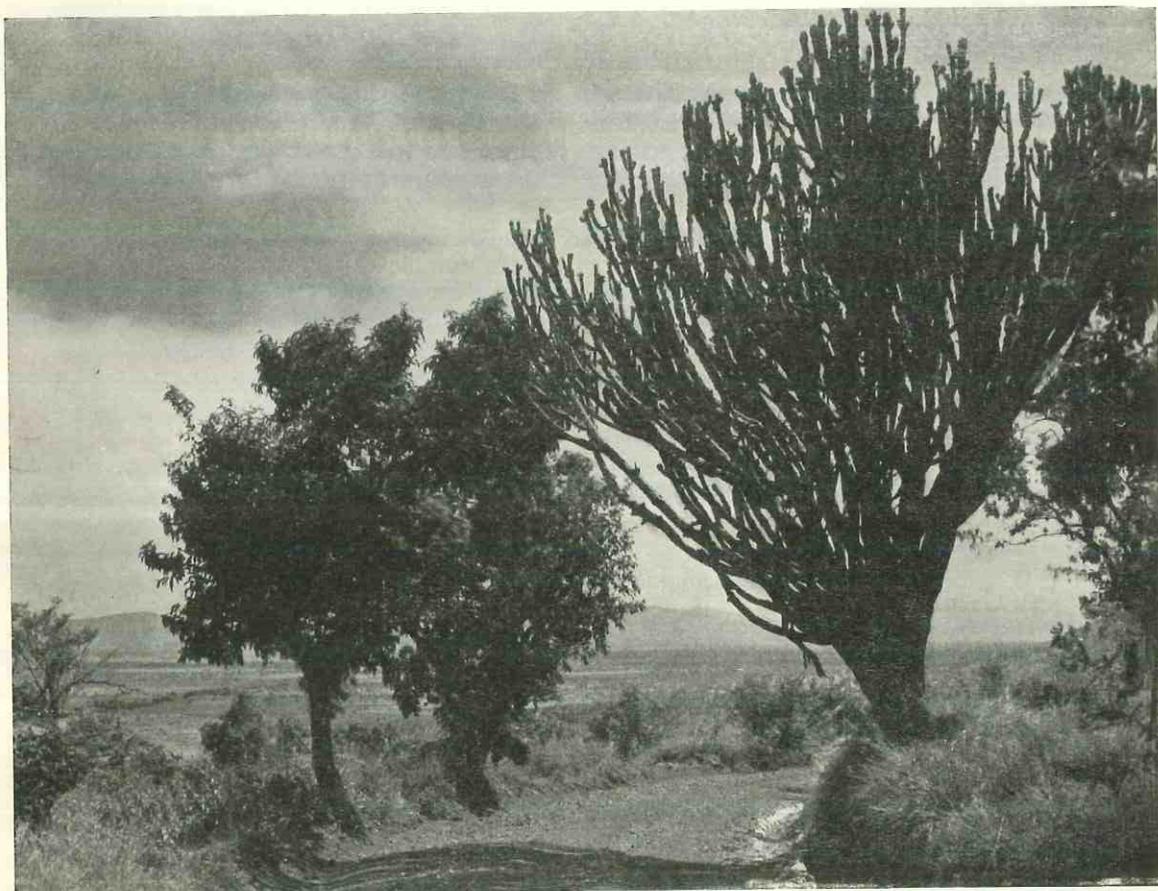
Cette coopérative fut créée en 1949, en contrepartie de droits que les populations locales possédaient dans la région et dont le règlement n'avait pas été assuré lors de la création du Parc National Albert. Elle est dirigée par les autorités administratives de la province du Kivu et dispose de deux centres de pêche et de traitement du poisson, situés au nord du lac à Kiavinyonge et au sud à Vitshumbi.

L'Institut des Parcs Nationaux du Congo

Belge fut ainsi contraint d'accorder à cette coopérative la disposition de deux enclaves paradoxalement installés en plein cœur d'une réserve naturelle intégrale.

Certes les buts humanitaires auxquels répond cet organisme sont des plus louables, mais on doit regretter une industrialisation trop poussée de son activité qui fait peser une menace sur l'avenir de la faune ichthyologique du lac, comme on doit déplorer aussi qu'on n'ait pas su respecter l'harmonie d'un site grandiose par des constructions plus discrètes.

Même assurée avec plus de ménagements qu'elle ne l'est, cette industrie de la pêche, constituerait un facteur défavorable à la conservation de la végétation et des populations animales de la plaine ainsi que de la faune des eaux du lac et de ses rives. Il y a tout lieu d'appréhender les conséquences de



Parc National Albert. — L'arrivée dans la Plaine après la descente de l'escarpement de Kabasha.

Photo G. F. de Witte. Coll. I. P. N. C. B.

cette activité sur les équilibres biologiques dont on connaît la fragilité.

Déjà la circulation des visiteurs, autorisée dans la plaine des Rwindi-Rutshuru, était de nature à compromettre le caractère de celle-ci ; les pêcheries sont encore venues ajouter aux possibilités d'apports étrangers : semences de plantes rudérales et ubiquistes, maladies à virus et à microbes. Ainsi les perspectives de conserver la plaine dans son état actuel sont des plus problématiques.

Nous reprendrons l'objection relative à la dégradation causée par la faune à la végétation de la plaine. Est-elle valable ? Certes, le développement exagéré de l'une ou l'autre espèce est de nature à modifier la nature des associations végétales, ce qui ne signifie pas nécessairement destruction et disparition. La région qui nous occupe est constituée par des dépôts sédimentaires laissés par les eaux du lac Édouard à une époque géologiquement très récente. Les eaux des grands lacs de l'énorme graben de l'Afrique centrale et tout au moins celles des lacs Albert et Édouard, étaient apparemment réunies. Elles furent séparées par d'importants mouvements tectoniques dont toute l'orographie du Kivu témoigne encore. Ainsi naquirent ces lacs indépendants et se formèrent ces grandes plaines alluviales situées au nord et au sud du lac Édouard. Cependant l'étude des couches géologiques fait apparaître une succession de dépôts dus à des changements de niveau du lac. Dans toute la partie septentrionale de la plaine s'observent des argiles noires attestant l'élévation du niveau du lac Édouard antérieurement à la période d'assèchement actuelle. Cette montée des eaux aurait été en rapport avec le barrage glaciaire de la vallée de la Semliki, située au nord. La plaine des Rwindi-Rutshuru est donc de formation récente et se trouve encore à un stade de colonisation végétale. C'est-à-dire que la végétation qui la couvre actuellement est encore loin d'être arrivée au terme auquel la vouent la nature de ses sols et ses conditions climatiques.

C'est une plaine herbeuse, ou apparaissent des groupements arbustifs buissonnants, des euphorbes candélabres isolées et des massifs d'euphorbes cornes d'élans à lisières broussailleuses, qui constituent le type des formations vers lesquelles la végétation de la plaine s'oriente. Enfin une savane

boisée dans laquelle les acacias dominent s'observe en fragments de faible étendue sur les versants et notamment au pied des monts Mitumba. Elle est favorisée par la présence de terres rouges, sans doute d'origine détritique.

La vocation forestière de la plaine des Rwindi-Rutshuru a été retardée par l'action incontestablement nocive des incendies sur le dynamisme naturel de la végétation. Cet obstacle explique la prédominance de la végétation herbeuse dans les régions tropicales où sévit une saison sèche. Cependant, il y a lieu d'établir une discrimination radicale entre les feux artificiels allumés par l'homme à intervalles réguliers et les « feux sauvages » produits inopinément et irrégulièrement par la foudre, dont les conséquences sont atténuées dans une mesure considérable.

On a reproché à la politique de non-intervention poursuivie dans les Parcs Nationaux du Congo Belge, empêchant les feux de brousse, de priver les animaux des jeunes recrus de la végétation herbeuse en saison sèche et de contribuer ainsi à la disparition de certains herbivores. En réalité, malgré cette politique, la plaine n'a jamais pu être soustraite complètement à l'action des feux. Soit que ceux-ci aient été allumés par la foudre, soit qu'ils résultent de la propagation dans le Parc National Albert des incendies allumés par les populations limitrophes. Ainsi cette objection ne trouve quelque valeur que dans le fait que la plaine n'est jamais incendiée dans sa totalité à chaque saison sèche. Pourtant chaque année les herbivores disposent de plages, où les feux courants ont provoqué l'apparition de jeunes herbages avant le retour des pluies. Ces parties incendiées, d'étendue variable, paraissent suffisantes pour répondre aux besoins normaux de la faune et il n'est absolument pas démontré qu'ils soit nécessaire que l'ensemble de la plaine soit brûlé chaque année.

L'irrégularité du passage des feux courants motiverait donc l'évolution de la végétation de la plaine vers la savane boisée. Pourtant depuis sa protection totale et notamment depuis l'étude botanique approfondie qui en a été faite il y a dix-huit ans par le botaniste Jean LEBRUN, une modification est à peine sensible dans certaines parties où les arbustes suffrutescents sont un peu plus nombreux. D'après la documentation photo-

graphique réunie méthodiquement depuis 1933, de même on ne peut conclure à une diminution du couvert végétal tant dans les pâtures herbeuses que dans les parties arborées.

Ce même botaniste concluait ses observations en disant : « Cette étude met en évidence le fait que, sans être pléthorique, la densité des animaux dans la plaine des Rwindi-Rutshuru impose une charge évidente aux savanes herbeuses et aux autres types de végétation constituant des parcours naturels. On assiste actuellement, dans le territoire étudié, à une transformation graduelle de la faune et il n'est probablement pas exact de parler d'une diminution du nombre des herbivores sauvages ».

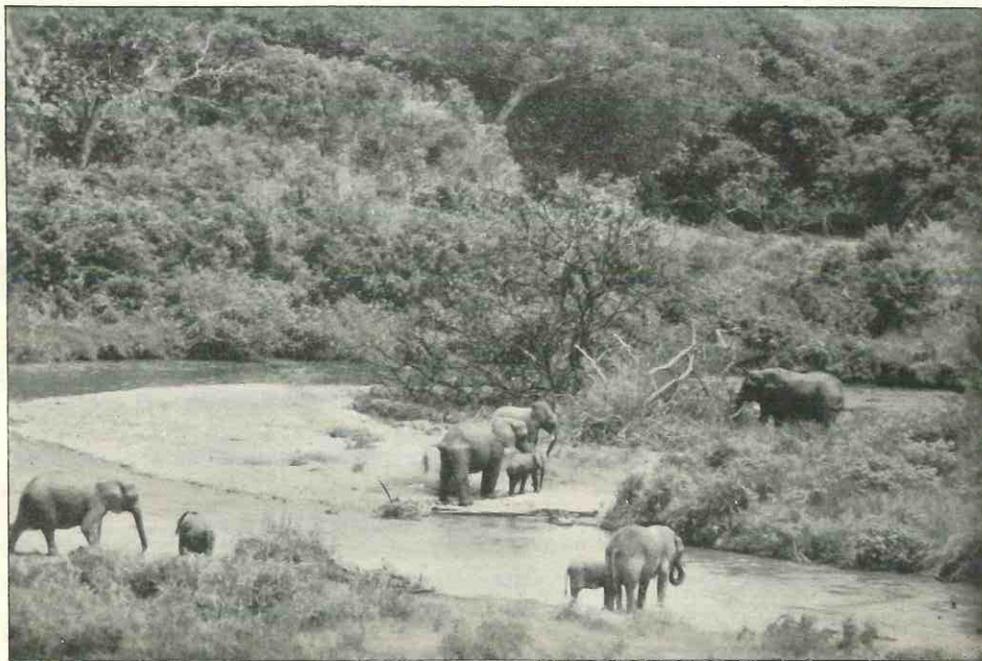
En conclusion, la plaine des Rwindi-Rutshuru est, en effet, le théâtre d'une évolution, mais celle-ci est extrêmement lente, à peine perceptible à l'échelle d'une génération humaine. Lorsque l'une ou l'autre espèce animale devient excédentaire, des facteurs naturels interviennent pour la ramener à de justes proportions. Les communautés biologiques sont ainsi soumises à de constantes oscillations qui les maintiennent en parfaite harmonie tant que l'homme

n'intervient pas. L'homme, seul parmi les êtres vivants, est responsable de l'altération du prodigieux équilibre que la Nature a mis des millions d'années à édifier. Alors, faut-il intervenir ?

S'il est un sujet controversé, en matière de protection de la nature, c'est bien celui posé par l'intervention ou la non-intervention. C'est-à-dire, nous appartient-il d'intervenir ou non pour assurer la conservation d'une population animale, d'un peuplement végétal ou de l'un des constituants de la faune et de la flore d'une région déterminée ?

Les partisans de l'intervention sont, il faut le reconnaître, les plus nombreux parmi ceux, malheureusement beaucoup trop rares, qui ont du souci du sort réservé aux biens qu'une nature féconde nous a dispensés avec une générosité que l'homme moderne a tendance à considérer comme inépuisable.

De prime abord, il convient de préciser que les protagonistes de l'intervention sont beaucoup plus enclins à suivre l'impulsion de leurs sentiments qu'à adopter un raisonnement logique basé sur des considérations biologiques pertinentes. Nous n'aurions garde de leur en vouloir car la sentimentalité n'est-elle pas une qualité essentiellement



Parc National Albert. — Troupeau d'éléphants le long de la rivière Rwindi.

*Photo E. Hubert. Coll. I. P. N. C. B.*



Parc National Albert. — Les Buffles dans leur pâture habituelle près du camp de la Rwindi.

Photo G. F. de Witte. Coll. I. P. N. C. B.

humaine ? Mais que de fois dans la vie n'est-on pas victime de sa sentimentalité.

En réalité, le problème postule la détermination préalable du sujet en cause et de l'objectif à atteindre. Il est évident que si la protection vise à conserver, dans sa forme présente, un milieu résultant de l'influence de facteurs déterminés, on ne peut espérer aboutir qu'en maintenant cette influence si elle est du domaine de nos possibilités. Ainsi une hêtraie artificielle, comme l'est, par exemple, la forêt de Soignes, conséquence de l'exploitation intense des chênes dont elle a été l'objet au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, ne peut être maintenue que grâce au jardinage dont elle est l'objet. On ne peut envisager maintenir certaines plantes comme l'anémone pulsatile, protégée en Belgique par la création de Parcs Nationaux à l'initiative d'*Ardenne et Gaume*, qu'en intervenant pour lui conserver un habitat créé par les aménagements humains. Le faisan, cet oiseau originaire des régions entourant la mer Caspienne, introduit depuis plusieurs siècles, n'existerait plus dans nos forêts si l'intérêt qu'il présente pour les chasseurs ne lui avait valu des interventions propres à le perpétuer.

Bien plus significative est la portée des

interventions dans les milieux naturels sur le plan des introductions, volontaires ou fortuites, d'éléments étrangers au milieu où ils sont introduits. Celui du lapin en Australie est devenu tellement classique qu'à peine ose-t-on encore l'évoquer. Ces exemples sont innombrables, entraînant les gouvernements à dépenser des sommes fabuleuses pour en combattre les conséquences. Actuellement au Congo Belge le problème des jacinthes d'eau, dont le développement menace la navigation fluviale, place les autorités devant une situation dont on ne voit pas encore l'issue.

Dans certaines régions d'Afrique, la destruction du léopard provoqua une prolifération des cynocéphales et des cochons sauvages auxquels on livra une chasse intense. On constata alors une pullulation de serpents constituant un danger pour les indigènes travaillant dans les plantations. A force de primes à la destruction on parvint alors à juguler cette plaie ; ce ne fut, hélas, que pour constater qu'on avait ouvert la porte à une plaie plus grande encore : les rats qui se mirent à grouiller, dévastant les récoltes et constituant un mal dont l'importance dépassait celle de tout ce qui l'avait précédé. C'est un exemple qui illustre bien

les conséquences en chaîne d'une imprévoyante intervention.

Déjà DARWIN avait souligné l'étroite relation qui existe entre les composantes d'une communauté biologique lorsqu'il s'aperçut que la disparition des chats dans la campagne anglaise entraînait un désastre dans la culture du trèfle, parce que suivie de la pullulation des mulots lesquels sont de grands consommateurs de bourdons eux-mêmes fécondateurs de cette plante fourragère. On aboutit à cette équation paradoxale en apparence : chat = trèfle.

Dans les Parcs Nationaux des États-Unis, on poursuivit, depuis leur création, une politique d'élimination des carnivores. Actuellement l'accroissement des ongulés, qui n'est plus freiné par les prédateurs naturels, pose à l'administration de ces parcs de graves problèmes à résoudre ; car cette augmentation, dans des proportions inattendues, entraîne, entre autres conséquences, celle de menacer le développement des recrus forestiers.

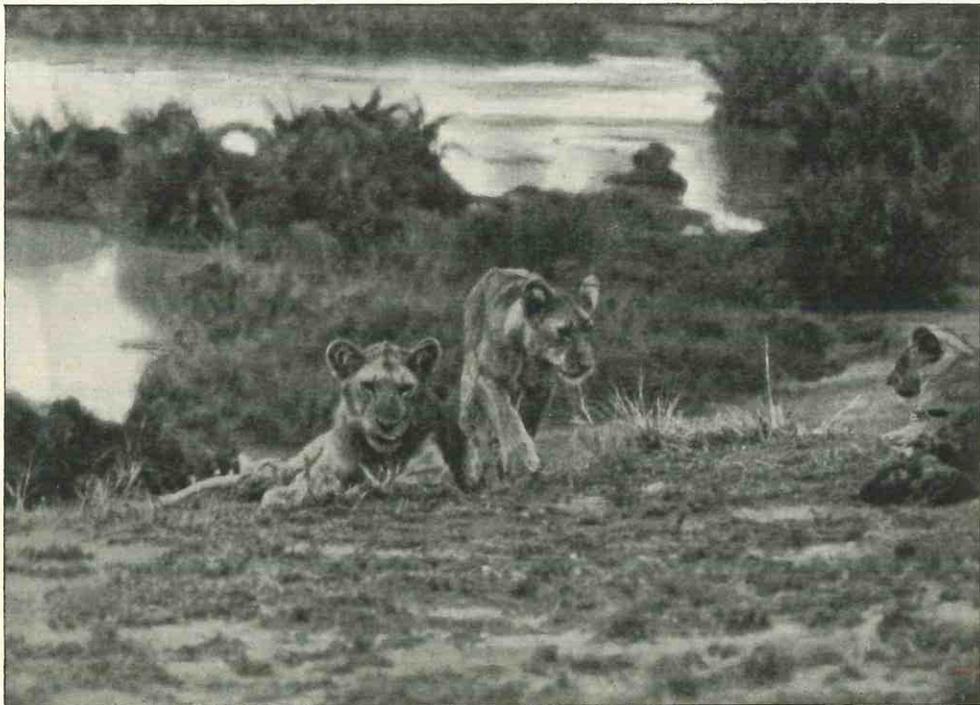
Ainsi apparaît la profonde sagesse qui préside aux destinées des Parcs Nationaux du Congo Belge où volontairement on a voulu

soustraire les milieux naturels à toute influence humaine autant que faire se peut.

En excluant intentionnellement toute intervention on a voulu se garder des conséquences rendues imprévisibles par la complexité et l'enchevêtrement des équilibres biologiques et surtout on a voulu laisser un plein épanouissement au jeu des forces naturelles sans que rien ne vienne l'altérer. Tel est ici l'objectif poursuivi.

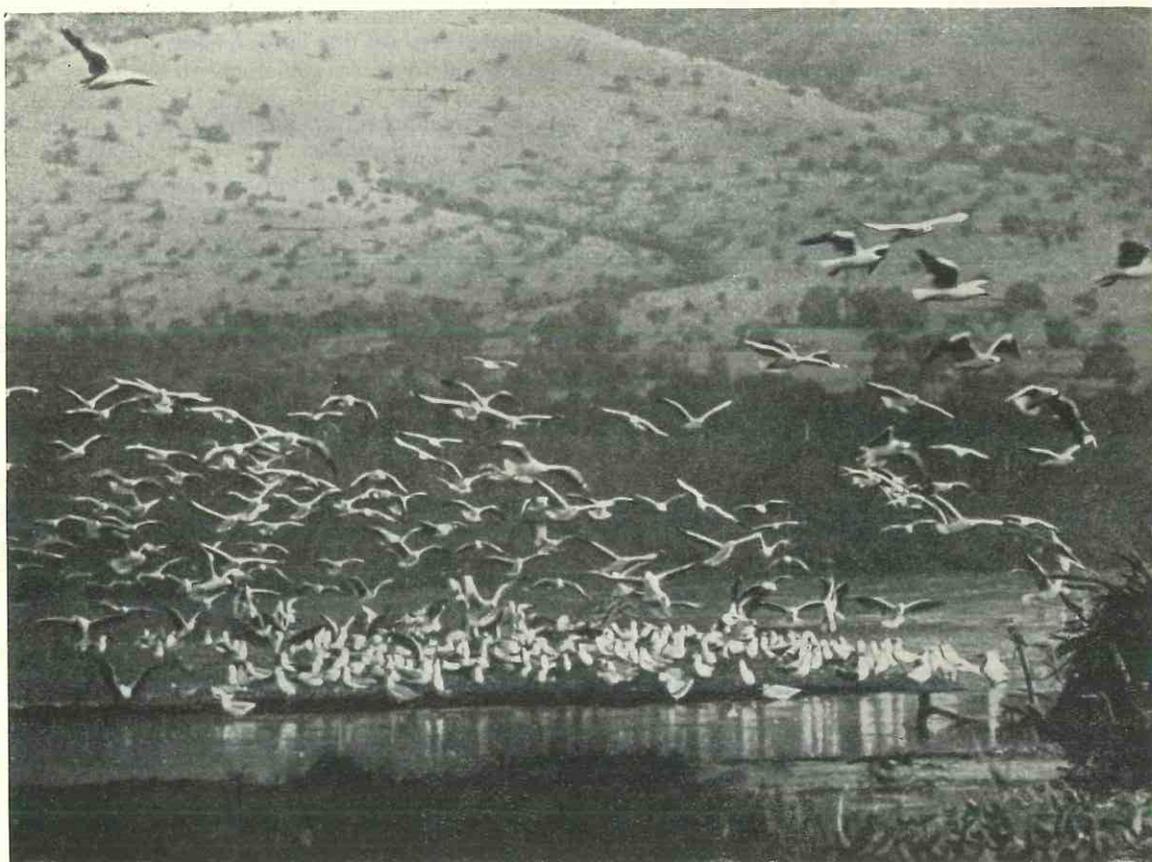
Pour le progrès des connaissances, comme pour la conservation d'un patrimoine spirituel de l'humanité, la politique suivie par l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge apparaît comme la seule raisonnable. Seule elle permet à la science de disposer d'un cadre soustrait aux perturbations où suivre l'évolution naturelle d'un monde vivant. Partout ailleurs, l'homme bouleverse et détruit la nature, refoulant celle-ci par ses aménagements artificiels en oubliant qu'elle reste seule maîtresse de son destin. Quelles que soient les possibilités du génie humain, il ne pourra jamais se passer de ce que la nature met à sa disposition.

On a pu arguer que l'homme est étroitement attaché à l'existence des populations



Parc National Albert. — Famille de jeunes lions au repos sur la berge de la rivière Rutshuru.

Photo G. F. de Witte. Coll. I. P. N. C. B.



Parc National Albert. — Colonie d'oiseaux sur les rives du lac Edouard.

*Photo L. Lippens. Coll. I. P. N. C. B.*

animales vivant dans la plaine des Rwindi-Rutshuru, car il y a toujours vécu en contact avec elle et du fait qu'elle a subsisté c'est qu'il faisait vraiment partie du milieu biologique. C'est peut-être vrai, en ce sens que jadis les indigènes réalisaient une sorte de sélection en prélevant les animaux les plus faibles que leurs moyens coutumiers de chasse seuls pratiquement leur permettaient. Ce n'est plus vrai aujourd'hui où l'indigène dispose de moyens qui ne laissent aucune chance de survivre même aux plus forts. Et c'est bien parce que depuis qu'il dispose de la hache et du feu l'homme ne fait plus partie du milieu biologique, qu'on a délivré les Parcs Nationaux du Congo Belge de sa présence et de ses interventions, voulant ainsi disposer d'un terme de comparaison qui permette de déterminer la véritable portée de son influence.

Les Parcs Nationaux du Congo Belge en général et la plaine des Rwindi-Rutshuru

en particulier, sont le cadre naturel d'une passionnante expérience biologique. Doit-on la compromettre en éliminant certaines espèces animales, en favorisant les ravages des incendies de savanes, en modifiant le comportement naturel des animaux par l'aménagement de points d'eau ou de dépôts de sel destinés à les attirer dans des endroits facilement abordables, pour la seule béatitude des touristes? Ce serait commettre une impardonnable et irréparable erreur: l'intervention directe ne peut être admise, la plaine n'est déjà que trop fâcheusement soumise à des facteurs d'altération qu'on n'a pu éviter.

On n'a pas voulu priver le public du spectacle de l'incomparable beauté qui se dégage de l'animal sauvage évoluant en pleine liberté dans son cadre naturel et la plaine des Rwindi-Rutshuru lui offre, à cet égard, de larges possibilités. Même si la faune et la flore y évoluent et quel que soit l'aboutisse-

ment de cette évolution, il doit l'accepter comme elle se présente. Le véritable ami de la nature y trouvera toujours des jouissances esthétiques et culturelles et comprendra qu'on ne peut risquer de compromettre

celles-ci en voulant procurer plus de satisfactions encore à ceux qui ne doivent qu'être des témoins passifs de cette grande expérience.

## BASTOGNE

par H. L.

Située au cœur des Ardennes, Bastogne est le type de la cité ancienne aux traditions commerciales perpétuées au travers des âges. Dans *Les Délices des Pays-Bas* Guichardin fait état de son rôle économique ajoutant qu'en raison de son importance régionale et des commodités qu'elle offrait à ses visiteurs, elle était communément dénommée *Paris en Ardenne* : appellation sans doute flatteuse et piquante... sinon tout à fait judicieuse.

Comme par le passé, Bastogne constitue de nos jours le centre animé de toute une région agricole et rurale. Mais à ce rôle qu'elle remplit avec fidélité s'ajoute actuellement un déploiement d'activités touristiques intenses qui en font, non seulement un relais d'élection pour les excursionnistes, mais encore un lieu de résidence tout désigné pour ceux qu'attire l'Ardenne.

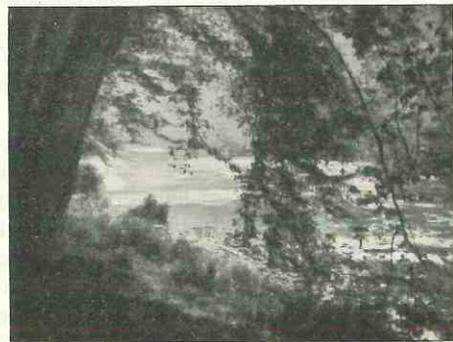
Les siècles révolus ont laissé dans la ville et dans ses environs des vestiges architecturaux qui marquent la richesse, le goût et la splendeur. Anciennement traversée par une importante chaussée romaine, on y peut admirer encore l'impressionnante et massive *Porte de Trèves* (XIII<sup>e</sup> s.), la *Maison Porte* (idem), le *Château de Bicquemont*, d'intéressants débris des anciens remparts et la magnifique église *Halle* (XII<sup>e</sup> s.) dont le mobilier et les sculptures (chaire à prêcher renaissance — *Mise au tombeau* gothique) et plus particulièrement encore les plafonds polychromés, uniques en Belgique, témoignent hautement de l'opulence et de la générosité des habitants de la localité de jadis.

Un réseau de sentiers ombreux serpentant en sous-bois, conduit aux villages environnants : Harzy qui cache jalousement sa vieille église (1707) avec sa tour flanquée de contreforts, ses autels de l'*Ange gardien*

et des *Rois Mages* ; Rachamps, Rechrival, Foy... et combien d'autres encore, petits havres secrets de richesses ignorées...

Sise au carrefour de six grand'routes, Bastogne, point de mire de l'offensive von Rundsted, semblait vouée à la destruction. Quoique sévère, elle ne fut pas complète. Le général américain Mac Auliffe s'y illustra par son *Nuts* entré tout vif dans la légende. L'abri qui le protégeait et retentit de ce mot fameux reçoit toute l'année durant la visite de nombreux pèlerins de l'héroïsme ; comme aussi le lieu-dit *Mardasson* où un monument érigé en forme d'étoile portant le nom des quarante-huit états américains s'élève à la gloire des 76.809 soldats d'U. S. A. morts pour la cause de la liberté au cours de cette dernière offensive.

Pourvue d'un équipement touristique moderne, d'un Syndicat d'Initiative toujours serviable aux étrangers, toujours en éveil, notre ville occupe une place enviable parmi les stations de villégiature. Un gîte d'étape accueille journellement de nombreux jeunes gens de toutes nationalités ; à Marenwez,



Vue d'un des nombreux étangs  
des environs de Bastogne.

Photo P. Alsteen.

le bassin de natation, à Sibret, le terrain de camping font la joie de ceux qui s'y arrêtent; les manifestations folkloriques nombreuses qui s'y déroulent, les succulentes spécialités gastronomiques qui s'y débitent achèvent de séduire le visiteur sensible plus encore, peut-être, à l'accueil que lui réserve une population aimable et bienveillante. Ajoutons que la commune, devenue

depuis peu propriétaire du château de *Renval*, compte aménager celui-ci en un complexe sportif de grande classe.

Bref, Bastogne, vieux centre de civilisation et de beauté, mérite mieux qu'une courte visite, mieux qu'un séjour. Et plus d'un, les vacances terminées, ne s'en éloigne qu'à regret en nourrissant au cœur l'espoir d'y revenir !...

## OBSERVATIONS PÉDOLOGIQUES AU PARC NATIONAL DE FURFOOZ

par G. MANIL

La réserve scientifique du Parc National de Furfooz (45 ha.) pose clairement le problème de l'évolution du paysage botanique et pédologique en régions calcaires.

Faisant suite aux études botaniques et géologiques qui ont déjà fait l'objet d'esquisses dans cette revue (1), une exploration récente de G. THONON (2) sur le plan pédologique a permis de réunir un certain nombre d'observations de terrain complétées par des analyses de laboratoire dont l'intérêt semble nous autoriser à présenter cette note aux lecteurs de *Parcs Nationaux*.

L'étude d'un site pédologique comprend généralement deux phases: la première, la phase cartographique envisage le problème d'une manière statique puisqu'elle consiste essentiellement à délimiter l'extension spatiale des différents types de sols reconnus

La seconde, se place à un point de vue dynamique en considérant les types de sols avec leur tendance évolutive tout en cherchant à établir, si possible, la part de chacun des facteurs pédogénétiques en cause.

La première partie du travail de G. THONON s'est terminée avec le levé pédologique précis de la réserve. Les observations de prospection cartographique ont été faites tous les 20 m. selon les mailles d'un réseau orthogonal couvrant toute la surface étudiée.

Pour bien comprendre la carte présentée ci-après, il faut tout d'abord observer les différents types de roches-mères pédologiques servant de supports aux sols.

Depuis le plateau jusqu'au fond de la vallée de la Lesse s'étalent les dépôts suivants :

1) *des limons loessiques* d'origine éolienne tels ceux recouvrant le Condroz de placages plus ou moins étendus ;

2) *des argiles de dissolution du calcaire*, qui constituent généralement des produits fossiles accumulés lors de périodes quaternaires à climat plus chaud que le nôtre actuel. Nous savons déjà que la réserve de Furfooz se situe entièrement sur calcaires ou dolomies du carbonifère dont certaines assises (tournaisien sup.) prennent fréquemment le faciès compact du « waulsortien » caractérisant des masses de calcaires construits.

Signalons toutefois que G. THONON a découvert une petite lentille de substrat psammitique nettement indiqué par la nature des sols et de la végétation.

3) *les colluvions mixtes* provenant du

(1) NOIRFALISE, A., La réserve botanique du Parc National de Furfooz, *Parcs Nationaux*, fasc. 2, 1948.

MANIL, G., Furfooz en Condroz, *Parcs Nationaux*, fasc. 2, 1948.

(2) Travail de fin d'études exécuté à l'Institut Agronomique de Gembloux sous la direction des professeurs Manil et Noirfalise, à l'initiative d'*Ardenne et Gaume* (1954).

mélange plus ou moins hétérogène des roches meubles précédentes ;

4) *les éboulis et colluvions calcaires* très riches en débris pierreux ;

5) *les faibles recouvrements plus ou moins humifères* tapissant très partiellement les parois des masses rocheuses en affleurement ou comblant les petites fentes ou alvéoles superficielles ;

6) *les colluvions limoneuses* peu caillouteuses du bas des pentes accumulées sur les alluvions de fond de vallée et servant de substrat aux prairies situées en bordure ouest et en contre-bas de la réserve.

Les 3 premiers types de roches meubles sont plus ou moins décalcifiées et désaturées. Elles ne contiennent donc pas de calcaire libre.

Les sols qui en dérivent naturellement sont apparentés à ce que les spécialistes appellent *les sols bruns forestiers* du type A/B/C ou *terres brunes lessivées*. Il s'agit de profils assez profonds caractérisés par un horizon B d'accumulation d'argile vers 40 ou 60 cm de profondeur et dont le rôle apparaît important pour la rétention d'une réserve d'eau suffisante pour permettre une économie hydrique bien tamponnée à travers les fluctuations climatiques saisonnières.

Comme on le conçoit aisément, il existe plusieurs variantes écologiques conditionnées par la nature du substrat meuble.

Dans le cas de Furfooz, les variétés suivantes ont été reconnues :

— *les sols bruns forestiers sur loess, reposant sur calcaire,*

— *les sols bruns forestiers sur loess, reposant sur psammites,* portant les sols les plus acides de la réserve botanique,

— *les sols bruns forestiers sur argile de dissolution,* qui furent cultivés ou pâturés il y a peu de temps et dont le tapis végétal montre nettement les premiers stades de la recolonisation forestière,

— *les sols bruns forestiers sur colluvions mixtes,* colonisés comme les précédents.

Dans tous ces sols précédents, la teneur en cailloux n'est pas très forte et ne suffit pas en tous cas à déterminer d'une manière prépondérante les propriétés physiques du milieu édaphique. La végétation naturelle correspondante appartient à la *chênaie à charme médio-européenne*, qui accuse cepen-

dant des variations, suivant la nature du substrat.

Le quatrième type de roche meuble, les éboulis et colluvions calcaires, est par contre très riche en fragments rocheux (lithosols). Il donne plusieurs types pédologiques suivant la richesse en calcaire libre et suivant les facteurs réglant l'économie en eau, c'est-à-dire l'épaisseur de la couche fouillée par les racines, la teneur en argile et l'orientation plus ou moins ensoleillée.

Tous les sols qui en dérivent sont du style A/C, morphologiquement jeunes sans horizons profonds d'accumulation d'argile.

La légende distingue ;

a) *les sols bruns forestiers jeunes ou lithosoliques* sur substrat relativement le plus profond qui de ce fait possèdent encore une économie en eau assez régulière ;

b) *les sols bruns forestiers calcaires* la richesse augmente en bases calciques libres et quand l'épaisseur du sol diminue.

Sur les deux formations précédentes on retrouve encore généralement les végétations forestières de la *chênaie à charme médio-européenne* avec les variantes typiques et thermophiles suivant le degré d'aridité locale ;

c) *les sols carbonatés rendziniiformes* pour désigner des formations assez proches des rendzines, spécialement riches en calcaire et pauvres en argile (pH 8 et plus). Sur ce type nous observons actuellement une couverture gazonnée appartenant au *Xerobrometum* ou au *Mesobrometum*.

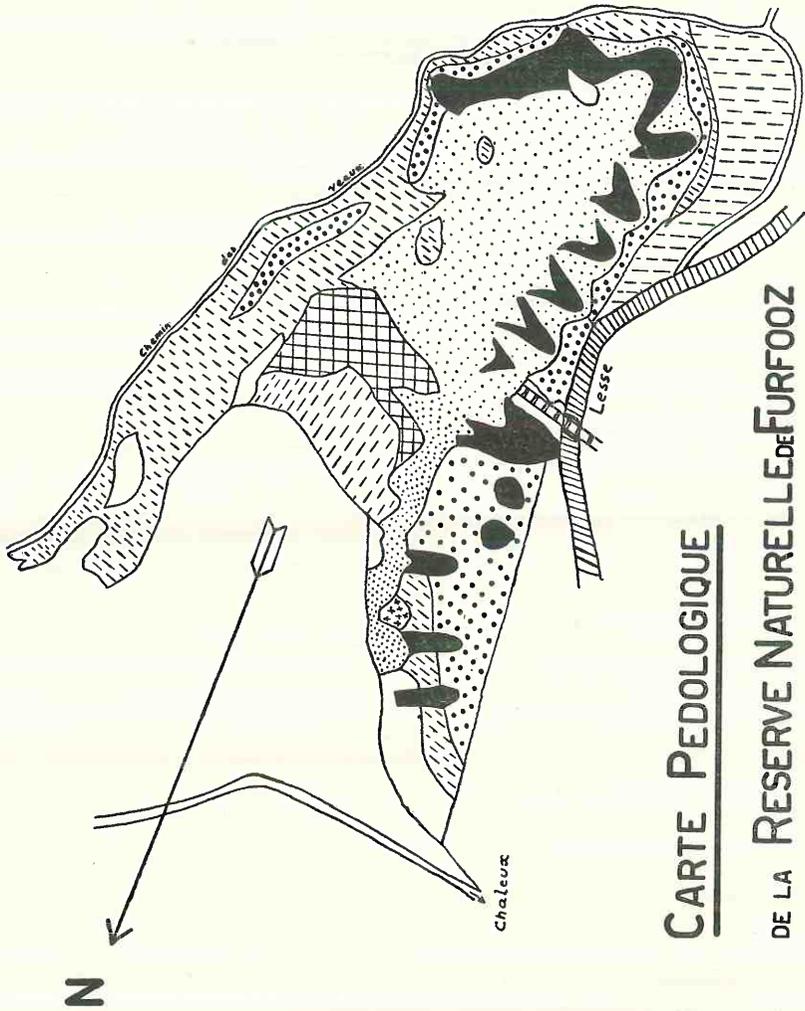
Le cinquième groupe qui se présente sous forme de placages très peu épais et très localisés sur la roche nue est composé principalement d'humus calcaire mélangé à de petits fragments rocheux et à de la matière minérale apportée par le vent. Si, par extension, on accepte encore d'utiliser le mot « sol » pour définir ces minces dépôts, il faut les qualifier de *rendziniiformes*.

Les roches meubles de la sixième catégorie donnent des sols bruns jeunes facilement humides (sols hydromorphes) tapissant le fond de la vallée de la Lesse, au sujet desquels nous ne nous étendrons pas dans le cadre de cette note.

En fait, les sols que nous venons de décrire brièvement correspondent à des séries partiellement naturelles et partiellement influencées par l'homme.

# LEGENDE

-  Allègements
-  Sols carbonatés rendziniiformes (A/c et A/b)
-  Sols bruns forestiers calcaires (A/c)
-  Sols bruns forestiers lithologiques (A/c)
-  Sols bruns forestiers sur loess (A/B/c)
-  Sols bruns forestiers sur argile (A/B/c) de dissolution
-  Sols bruns forestiers sur Colluvions <sup>minérales</sup> (A/B/c)
-  Sols bruns forestiers sur psammites (A/B/c)
-  Sols colluvionnaires (A/c et A/cg)



**CARTE PÉDOLOGIQUE**  
 DE LA RÉSERVE NATURELLE DE FURFOOZ  
 ( ARDENNE ET GAUME )

Carte Pédologique au trait.

( C. Thonon - 1953 )

En abordant la partie dynamique du travail nous allons passer en revue les principaux facteurs génétiques ayant contribué à l'édification du complexe pédologique de Furfooz sans qu'il soit toujours possible cependant de délimiter d'une manière précise la part de chacun d'eux.

Nous ne reviendrons plus sur le facteur lithologique et géologique suffisamment mis en évidence par la carte des sols elle-même.

Peut-être pourrait-on faire une allusion au facteur topographique.

Sur les pentes fortes, l'évolution du sol est retardée ou empêchée par suite du rajeunissement perpétuel opéré par l'érosion. Il y a maintien d'un faciès morphologiquement jeune. Les dépôts meubles quaternaires (loess) et les argiles de dissolution sont éliminés à peu près complètement. Les fragments de calcaire sont abondants. L'influence de l'homme ne semble pas considérable à première vue pour modifier la tendance évolutive naturelle. Il faut noter toutefois le rôle séculaire de l'exploitation en taillis qui augmente après chaque coupe les dangers de l'érosion et empêche le développement normal de la forêt naturelle dont l'action eût amené une maturation plus forte du profil pédologique. En effet, la forêt eût été une futaie pleine de la *chênaie à charme*, futaie capable d'engendrer des quantités d'humus doux suffisantes pour amener une notable décalcification superficielle, une augmentation progressive de l'épaisseur fouillée par les racines et une tendance au lessivage de l'argile vers le bas provoquant l'apparition d'un début d'horizon B.

Les sols peuvent donc être en retard ou en régression d'évolution. A la place des *sols bruns forestiers* nous observons donc des faciès plus calcaires et plus superficiels ; *sols bruns calcaires* et *sols bruns lithosoliques*.

Le facteur historique et humain a surtout marqué son empreinte sur les aires en pentes faibles, c'est-à-dire sur les sites les plus intéressants au point de vue agricole.

Tout au long de l'histoire, le villageois s'est réservé des pâturages et des terrains de culture d'ailleurs relativement maigres qui ont été abandonnés lors du passage à un mode plus intensif d'exploitation des sols vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle ou au début du suivant. Vers 1890, la partie est de la montagne du Chalet sur laquelle repose la réserve botanique fut semée en épicéa. La pessière est exploitée à blanc en 1920. Le terrain

est rendu à la culture pour quelques années puis abandonné de nouveau pour subir une nouvelle et éphémère occupation agricole lors de la dernière guerre. Vers 1910 encore la majeure partie de la surface restante était utilisée par le cultivateur qui se servait aussi des parties les plus pauvres et les plus sèches comme pâturages pour ses troupeaux de chèvres ou de moutons.

Les pratiques humaines ayant intéressé l'évolution des terres peuvent se grouper comme suit, en signalant en premier lieu celles dont le but était d'augmenter la valeur ou la facilité d'exploitation du bien-fonds :

*L'épierrement* encore très visible actuellement dans ses conséquences sous la forme de tas de pierres déversées en petits éboulis au début des pentes quand les fragments rocheux ramassés provenaient des terres cultivées. Au sein des pelouses calcaires ce sont de petits amas irrégulièrement répartis donnant parfois l'illusion d'affleurements de roches. Ces minuscules amoncellements sont progressivement colonisés par des plantes pionnières de la forêt s'étendant progressivement tout autour à l'heure présente.

*L'incendie printannier* régulièrement allumé qui empêchait l'installation de l'avant-garde forestière et maintenait la végétation sous forme d'une pelouse dont les jeunes pousses servaient de frugale mais savoureuse nourriture aux chèvres et aux moutons.

*L'étrépage* a peut-être été pratiqué ; mais l'auteur de la carte n'a pu recueillir de certitude malgré l'existence de certains indices comme celui d'une petite différence de niveau s'allongeant d'une manière rectiligne à la manière d'une petite marche entre deux parties de la pelouse. Rappelons que l'étrépage consistait essentiellement à priver une aire donnée de sa mince couche humifère pour en enrichir une autre surface dont l'épaisseur exploitée devenait ainsi plus considérable.

Les pratiques d'utilisation comprenaient surtout : *la culture labourée, la pâture* et peut-être *l'essartage*.

*La culture labourée* sur des substrats comme ceux qui nous intéressent à Furfooz a généralement comme conséquence une acidification lente et progressive, une altération du capital humus avec une certaine dégradation de la structure permettant un entraînement plus facile de l'argile en

profondeur et tout spécialement lors d'une exploitation extensive. Ces actions peuvent se résumer en une accélération des processus d'évolution.

Le pâturage, en combinant son influence avec celle de l'incendie régulier maintient la végétation de la pelouse, qui retarde certainement les processus évolutifs en maintenant ou en restaurant les caractères rendziniiformes surtout en des sites à mince recouvrement terreux.

L'essartage a sans doute été pratiqué comme un peu partout dans le passé sans qu'on puisse toutefois en retrouver des vestiges certains. De toute façon, si cette pratique fut utilisée, dans le cas de ces sols sur calcaire, elle n'a pas eu l'effet épuisant et dégradant observé sur les roches acides de l'Ardenne.

Nous avons déjà signalé les résultats possibles de l'exploitation en taillis concernant les parties du domaine qui sont demeurés en permanence sous couverture forestière.

A ces activités anthropiques, il est curieux de joindre celles opérées par la faune.

Des animaux fouisseurs, sans doute des taupes, exercent des actions de brassage tellement considérables que pratiquement de larges portions de terrain sont entièrement retournées comme G. THONON nous l'a fait observé en mai 1953. Il s'agissait cependant de sols très caillouteux en pente fort accusée.

Le lapin exerce également à Furfooz son action bien connue de limiter l'extension de certains végétaux.

L'hôte sautillant de nos pelouses se régale au printemps de jeunes pousses de son choix comme celles du *Brachypode penné* (*Brachypodium pinnatum*) et délaisse, par contre, celles de la *Germandrée petit-chêne* (*Teucrium chamaedrys*). Cette dernière plante a tendance alors à devenir envahissante.

L'auteur de la prospection pédologique eut la curiosité d'examiner si la substitution d'une plage de *Germandrée* à une plage de *Brachypode* se marquait dans le sol. Il a constaté que sous pelouse à *Brachypodium* l'épaisseur terreuse tend à s'approfondir quelque peu en prenant une certaine structure polyédrique. Cette expression signifie tout simplement que la terre meuble s'émiette naturellement en fins polyèdres plus ou moins anguleux. Sous la pelouse à *Teucrium* le sol reste plus superficiel, plus alcalin et conserve une structure plus finement grumeleuse à cause dans doute d'une allure plus superficielle du système racinaire.

Actuellement, la forêt repart à l'assaut de toute l'ancienne surface agricole en cheminant surtout au départ de la lisière des taillis, des amas d'épierrement et d'anciennes haies d'aubépines négligées depuis longtemps.

Vitesse de recolonisation forestière et rapidité de l'évolution des sols sont deux problèmes qui mériteraient d'attirer conjointement l'attention dans l'avenir à côté de ceux que pose encore l'observation actuelle du complexe pédologique de Furfooz au sujet duquel le travail entrepris par G. THONON vient déjà d'apporter une série de données précises.

## GERANIUM SANGUINEUM L. ET SON HABITAT EN BELGIQUE

par S. JACQUEMART

La flore des escarpements calcaires présente beaucoup de similitude à travers l'Europe tempérée ; elle constitue des pelouses sèches, dominées par *Bromus erectus* HUDS., *Carex humilis* LEYSS et quelquefois dans certains bassins xérothermiques de

l'Europe centrale, par des graminées d'affinités steppiques, les *Stipa* par exemple.

Cette flore a connu dans un lointain passé, il y a plusieurs milliers d'années, une extension beaucoup plus grande qu'aujourd'hui et n'a cessé de régresser depuis qu'en vagues

successives les migrations forestières ont déferlé sur nos régions ; elle ne s'est maintenue que dans les stations qui devaient échapper à la colonisation par l'arbre, en particulier sur les escarpements rocheux, exposés au sud, à sol calcaire superficiel, chaud et sec. Aussi, beaucoup d'éléments parmi les plus caractéristiques des pelouses à brome présentent-ils de nos jours, en Europe tempérée, une aire volontiers disloquée.

En Belgique, les refuges de végétation xérothermique se localisent sur les rochers calcaires des vallées de la Meuse, de l'Ourthe, de la Lesse. Ces groupements présentent un grand intérêt, car ils s'inscrivent dans de vastes aires de distribution et permettent de suivre les différents faciès biogéographiques que présenterait, à l'échelle européenne, une forme-type d'association.

Parmi ces espèces particulières de la flore xérothermique, le *Geranium sanguineum* L., est une des plus caractéristiques.

#### *Répartition géographique.*

Cette espèce, dispersée en Eurasie tempérée, habite en Europe, les pelouses sèches, les pentes rocailleuses à exposition sud. Comme beaucoup de plantes réputées calciphiles dans les régions septentrionales, elle devient indifférente au chimisme du sol dans les territoires méridionaux où elle croît sur des sols pauvres en calcium. Son aire de dispersion s'étend en Irlande, Angleterre, Belgique, Jutland, Norvège, Suède (particulièrement à la côte sud-est Öland et Gotland), Allemagne, France, péninsule Ibérique, Italie, Sicile, Grèce, Caucase et Arménie. Dans les Alpes du nord on la retrouve vers les 1.000 m., 1.500 m. au Tyrol et 1.900 m. dans les montagnes d'Europe Centrale. En Belgique *Geranium sanguineum* L. est strictement localisé sur les rochers calcaires des vallées de la Meuse, de la Lesse, et à Montagne-au-Buis en compagnie des espèces thermophiles des pelouses à Brome (*Xerobrometum sensu lato*). La falaise de Champalle, où le présent relevé fut effectué, est la station la plus importante de notre pays.

#### *Physionomie du groupement.*

*Geranium sanguineum* L. est répandu au

sommet de la falaise, sur l'étroite bande libre de végétation sylvatique, entre le taillis et la crête rocheuse. Quelques plants se retrouvent encore à l'orée du couvert forestier. Il partage la dominance avec *Helianthemum nummularium* MIL. et le site présente, en juillet, un magnifique parterre de fleurs roses et jaunes.

#### *Stratification aérienne.*

Celle-ci est en partie le reflet des modes d'enracinement ; le robuste et volumineux système racinaire de *Geranium sanguineum* L. élimine la plupart des espèces voisines et détermine sa dispersion en flots ; ses hautes tiges se développent librement et dépassent les espèces de la strate herbacée. Les espèces voisines présentent un port prostré : *Helianthemum nummularium* MIL. émet des tiges rampantes à partir d'une racine centrale. *Potentilla verna* L. s'étend au ras du sol et explore les espaces libres entre les plantes. *Teucrium chamaedrys* L. développe un réseau de tiges s'insinuant dans le tapis végétal. *Carex humilis* LEYS. ne paraît guère affecté par le couvert des autres espèces et se retrouve sous le feuillage même de *Geranium sanguineum* L. De petites plages de sol très minces sont colonisées par *Sedum*.

#### *Stratification souterraine.*

Cette plante perennante développe un épais rhizome se divisant et émettant des bourgeons, et possède de fortes racines réalisant un entrelacs serré. Cet hémicryptophyte a, l'hiver, ses bourgeons protégés par des écailles. Dans le cas qui nous intéresse, *Geranium sanguineum* L. croît sur un sol superficiel, rendzinoïde, reposant sur le calcaire compact, et présentant à l'égard de l'eau un faible pouvoir de rétention ; l'appareil racinaire se déploie à la surface de la roche sous-jacente, s'insinuant parfois dans les fissures du roc. Un tel mode d'enracinement permet à la plante de supporter des sécheresses excessives. L'espèce codominante, *Helianthemum nummularium* MIL., possède une forte racine centrale plongeant profondément dans les crevasses et émettant dans le plan horizontal un grand nombre de racines très ramifiées. *Carex humilis* LEYS. a une souche ligneuse d'où part un feutrage serré de racines explorant le sol

de surface ; il peut ainsi se maintenir sur des sols très superficiels. *Teucrium chamaedrys* L. se propage par des tiges rampantes munies de racines et se fauillant entre les autres espèces. On observe ici, les deux types d'adaptation aux conditions de sécheresse : racines pénétrant profondément dans les crevasses, ou appareil racinaire très dense, explorant le sol superficiel.

#### Mode de propagation.

*Geranium sanguineum* L. se propage principalement par voie végétative : le rhizome émet des bourgeons dans tous les sens et la plante s'étend petit à petit en largeur. Cette propagation est soumise aux caprices du substrat rocheux. Les graines sont catapultées au loin, mais ce mode d'extension ne joue réellement un rôle que lors de la colonisation d'habitats nouveaux, car dans les biotopes où cette plante est installée, l'équilibre entre les espèces est très stable et les graines ont peu de chance de pouvoir survivre à la concurrence (sauf pour certaines espèces annuelles, thérophytes à enracinement superficiel, *Draba verna* L. par ex.).

#### Position phytosociologique (à l'étranger).

D'après G. HEIGI 1909 *Geranium sanguineum* L. se trouve dans les pelouses à *Calamagrostis varia* et *Brachypodium pratense*, sur les pentes sud à sol de calcaire ou de gypse (*Garides* du Jura). Sur le gypse d'Allemagne centrale il s'accompagne : de *Stipa pennata* L., *Stipa capillata* L., *Melica ciliata* L., *Anthericum ramosum* L., *Anthericum liliago* L., *Cornilla montana*, *Seseli libanotis* KOCH, *Peucedanum cervaria* LAP., *Laserpitium latifolium* L., *Vincetoxicum officinale* MOE, *Campanula persicifolia* L., *Festuca glauca* LEJ., *Rosa pimpinellifolia* L., *Lactuca perennis* L.

Dans les Alpes, il accompagne *Phleum Boehmeri* WIB., *Koeleria gracilis* VERS., *Rubus tomentosus* L., *Origanum vulgare* L.

En Allemagne orientale il se trouve sur sol sableux avec *Gypsophila fastigiata* L., *Viola rupestris* et *Trifolium alpestre* L.

En France *Geranium sanguineum* L. croît sur les escarpements calcaires et les « pelouses », les « chaumes » et les « causses ».

R. Daumas (1954) dans une étude sur les chaumes de Sechebec, le cite parmi les

plantes de cette végétation riche en espèces méridionales et steppiques : *Carex humilis* LEYSS., *Festuca ovina* L., ssp. *duriuscula* L., *Bromus erectus* HUDS., *Allium sphaerocephalum*, L. *Brachypodium pinnatum* L., *Teucrium chamaedrys* L. etc.

R. Nègre (1950) mentionne *Geranium sanguineum* L. dans le Massif de Sainte Victoire (Aix-en-Provence) dans le *Querceto-Buxetum* BR. BL. en compagnie d'espèces des *Quercetalia pubescentis-sessiliflorae*.

G. Allorge (1932) le cite dans le Vexin, au voisinage de la chênaie à Chêne pubescent.

En Angleterre, cette espèce est très commune sur le calcaire, en compagnie d'espèces du *Xerobromion*.

En Tchécoslovaquie, A. Zlatnik (1928) le mentionne parmi les espèces du *Seslerion calcariae*.

En Belgique, F. Crepin (1862) le mentionne à Han-sur-Lesse parmi les espèces suivantes : *Carex humilis* LEYS., *Carex montana*, *Sesleria coerulea* ARD., *Anemone pulsatilla* L., *Thlaspi montanum* L., *Hippocrepis comosa* L., *Fragaria collina* EHR., *Veronica prostrata* L., *Globularia Willkommii* NYM., *Cerastium brachypetalum* DESP., *Polygala comosa* SCHK., *Brunella alba* PAL., *Lactuca perennis* L., *Anthericum liliago* L., *Polygonatum vulgare* L., *Melica nutans* L., *Rosa pimpinellifolia* L., *Libanotis montana* L., *Gentiana cruciata* L., *Digitalis lutea* L., *Cotoneaster vulgaris* L., *Serratula tinctoria* L., *Podospermum laciniatum* DC., *Ophrys muscifera* HUD., *O. apifera* HUD., *O. arachnites* HUD., *Orchis simia* IMK., *Rosa coronata* CREP., *R. sepium* THUI., *Trifolium montanum* L., *Verbascum lychnitis* L., *Campanula glomerata* L., *C. persicaefolia* L., *Stachys rectus* L., *Allium sphaerocephalum* L., *Avena tenuis*, *Festuca rigida* KUNTH., *Hypericum montanum* L., *Althaea hirsuta* L., *Melica ciliata* L., *Lynosiris vulgaris* D. C., *Dianthus carthusianorum* L.

A. Devos (1867) dans une herborisation de la vallée de la Meuse mentionne ces plantes sur les rochers avec les espèces suivantes :

Yvoir : *Phleum Boehmeri* WIB., *Cornus mas* L., *Dianthus caesioides* SM., *D. carthusianorum* L., *Silene nutans* L., *Satureia acinos* SCHL., *Barbarea intermedia* BOR., *Melampyrum arvense* L., *Centaurea scabiosa* L., *Lactuca perennis* L., *Geranium lucidum* L., *G. rotundifolium* L., *Orobanche caryophyllaceae* SM.

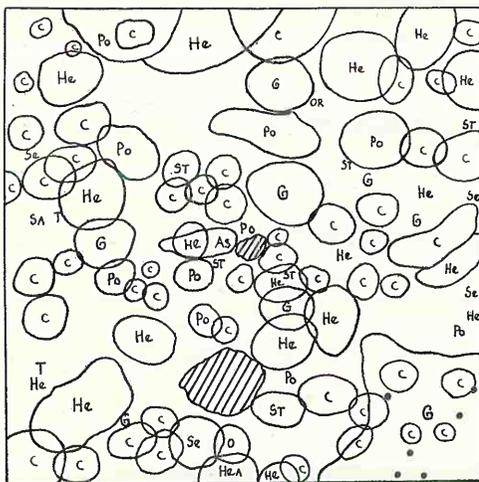
Entre Dinant et Hastière, dans les bois montueux de Moniat :

*Seseli libanotis* KOCH., *Biscutella laevigata* L., *Globularia Willkommii* NYM., *Lactuca perennis* L., *Dianthus Carthusianorum* L., *Sisymbrium austriacum*, *Helianthemum pulverulentum*, *Polygonatum vulgare* L., *Berberis vulgaris* L., *Cerastium litigiosum*, *Aquilegia vulgaris* L., *Centaurea scabiosa* L., *Verbascum lychnitis* L., *V. thapsiforme* SCHRAD., *V. thapsus*.

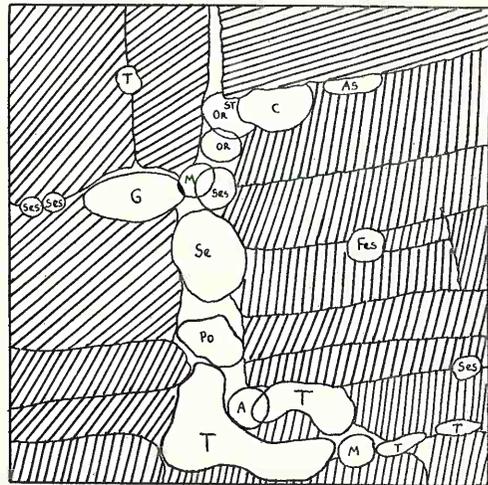
Entre Waulsort et Hastière: *Festuca arduenna*, *Sesleria caerulea* ARD., *Buxus sempervirens* L., *Teucrium chamaedrys* L., *Hippocrepis comosa* L., *Seseli libanotis* KOCH., *Arabis arenosa*, *Viburnum lantana*, *Ophrys apifera* HUDS., *Ajuga chamaepitys*, *Globularia Willkommii* NYM., *Cotoneaster intergerrima* MED., *Polygalla comosa* SCHK., *Anthyllis vulneraria* L., *Brachypodium pinnatum* P. B., *Dianthus caesis* SM., *Teucrium*

*bothrys* L., *Anthericum liliago* L., *Gymnadenia viridis*, *Carex humilis* LEYS.

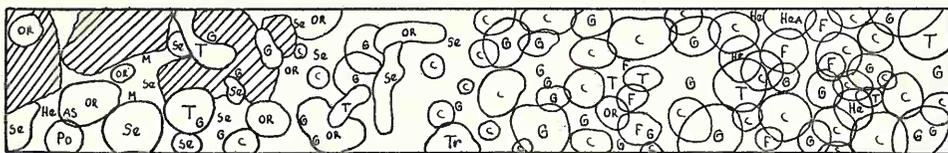
*Geranium sanguineum* L., s'observe, dans notre pays, au sein de l'association du *Xerobrometum erecti*. Cette dernière succède à l'ablation du *Querceto-Lithospermum*, Chêne à Chêne pubescent, et constitue, dans ce cas, une pelouse à graminées (*Sesleria caerulea* ARD., *Bromus erectus* HUD.,) détruite à son tour par le bosquet à *Prunus spinosa* L., et *Cornus sanguinea* L. Dans cette forme du *Xerobrometum* les espèces sont concurrencées par les graminées; mais il existe un aspect plus stable de *Xerobrometum*, il s'agit du groupement végétal colonisant les crêtes et les flancs des falaises; c'est lui d'ailleurs qui fournit les éléments colonisateurs lors des déboisements. En ces endroits, les espèces arbustives ont peine à s'installer. Le relief tourmenté, les conditions édaphiques variées provoquent des



1



2



3

- 1.) Aire échantillon de 1 m. 2 sur la pelouse, au faite de la falaise.
- 2.) Aire échantillon de 1 m. 2 sur la face verticale de la falaise, au sommet.
- 3.) Aire échantillon de (30 cm<sup>2</sup> sur 2 m.) partant (à gauche) de la crête de la falaise et s'étendant vers l'intérieur du plateau.

**Légendes.** — C : *Carex humilis* LEYSS. — He : *Helianthemum nummularium* MIL. — Hea : *Helianthemum apenninum* MIL. — OR : *Origanum vulgare* L. — ST : *Satureia acinos* SCHL. — SA : *Sanguisorba minor* SCOP. — G : *Geranium sanguineum* L. — T : *Teucrium chamaedrys* L. — Se : *Sedum album* L. — As : *Asplenium ruta-murariae*. — M : *Melica ciliata* L. — Fes : *Festuca glauca* LEJ. — Po : *Potentilla verna* L. — F : *Fragaria vesca* L.

Les points dans la figure 1 représentent les tiges de *Geranium sanguineum* L.

La roche est représentée par des hauchures.

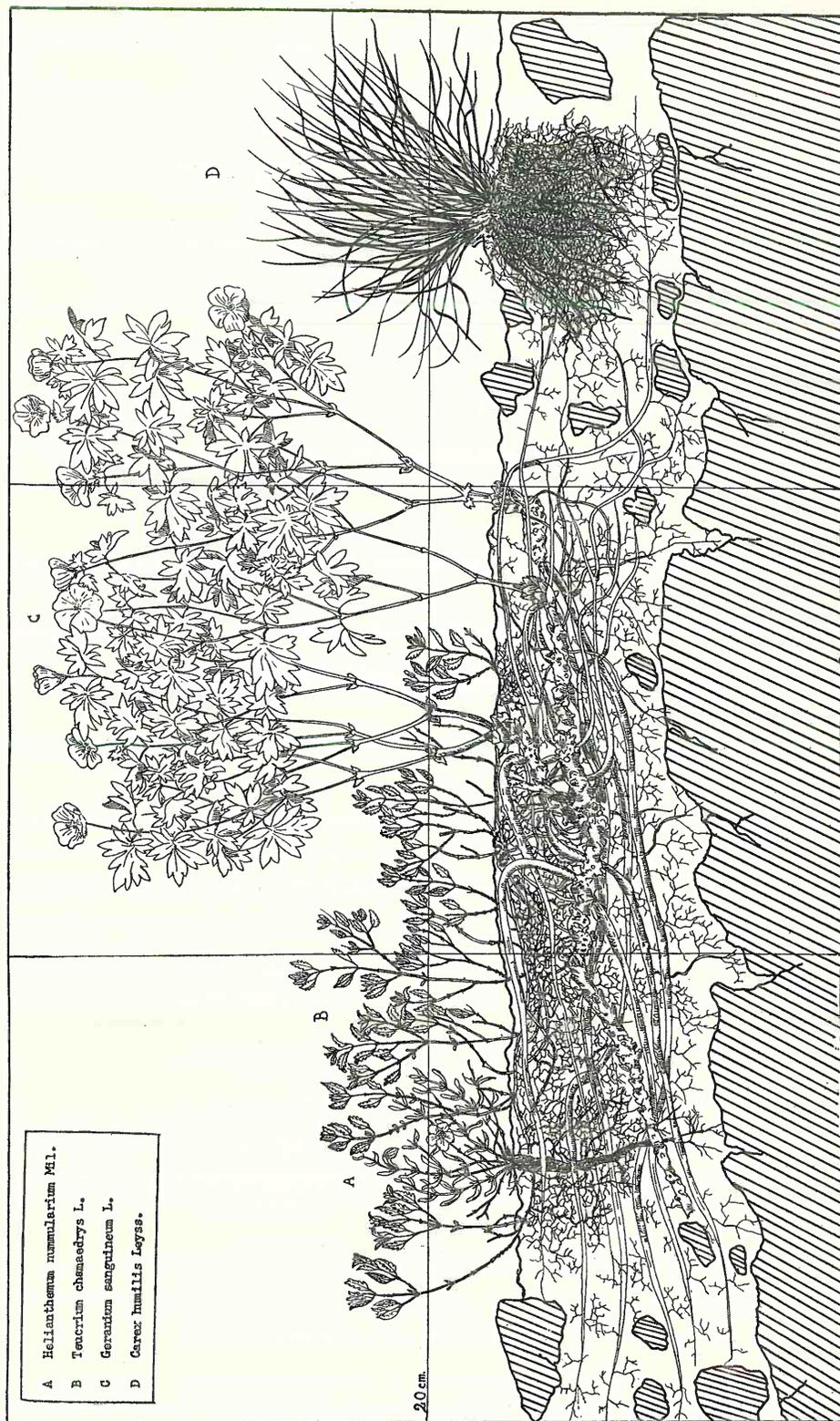


Fig. 4. — Profil du groupement à *Geranium sanguineum* L.

discontinuités dans la couverture végétale. Ces facteurs écologiques président à la constitution d'une gamme d'habitats répondant plus ou moins aux exigences des diverses espèces. Un « statu quo » s'établit dans la lutte biologique, la concurrence vitale est neutralisée et n'existe en fait que dans de petits espaces. Il se crée divers groupements équilibrés : lambeaux de pelouses naturelles, associations de chasmophytes, etc...

Cet état de chose permet la survivance d'un grand nombre de formes qui prendront de l'extension lors des conditions favorables provoquées par l'homme (déboisements). A partir de ce groupement saxicole, s'étendra une association continue où les graminées élimineront peu à peu des autres espèces.

#### CONCLUSIONS.

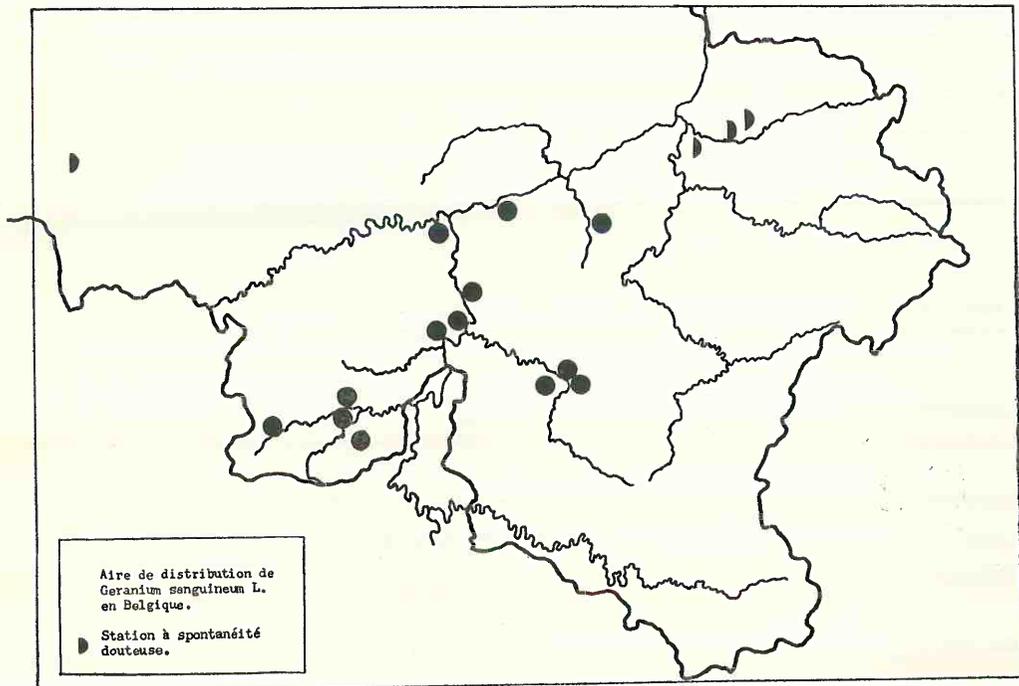
Cette plante existe dans les territoires protégés par *Ardenne et Gaume* (réserves de Rochefort). La protection de tels biotopes est d'une grande portée scientifique, car elle sauvegarde un matériel indispensable pour l'avancement de la sociologie végétale. Car ainsi que l'expose P. Duviigneaud (1946), il y a lieu d'étudier les différents aspects que présentent une asso-

ciation et notamment les races de l'associations, ce que l'auteur nomme variantes géographiques ; comme il le fait remarquer « l'aire géographique d'une association est « en général assez vaste, et la flore n'est pas « la même en tous les points de cette aire ; « pour se constituer, l'association ne peut « utiliser que le matériel floristique lui offert ». De telles études permettent de mieux préciser les relations milieu-plantes qui président à la constitution de telles associations végétales.

A cette époque où disparaissent les cloisons entre les disciplines scientifiques, et où les méthodes précises du laboratoire se transportent sur le terrain, le problème de la protection de la nature prend une importance aiguë, car ce n'est pas seulement les individus qu'il s'agit de conserver, mais la « biocénose », l'ensemble des espèces végétales animales du milieu.

#### BIBLIOGRAPHIE

- COGNIAUX, A., 1867. — Quelques observations botaniques faites en 1867. *Bull. Soc. Roy. Botan. Belge*.
- DAUMAS, R., 1954. — Étude phytosociologique des Chaumes de Sechebec (Charente-



- Maritime). *Union Soc. Franc. Hist. Nat.*, n° 19.
- DEVOS, A., 1867. — Herborisation dans les terrains primaires de la vallée de la Meuse aux environs de Givet. *Bull. Soc. Roy. Bot. Belge*.
- DUVIGNEAUX, P., 1946. — La variabilité des Associations végétales. *Bull. Soc. Roy. Bot. Belge*.
- HEIGI, G., 1909. — Flora non Mitteleuropa Munich.
- LEBRUN, I., NOIRFALISE, A., P. HEINEMANN, VANDEN BERGHEN, C., 1944. — Les Associations végétales de Belgique.
- NÈGRE, R., 1950. — Les Associations végétales du Massif de Sainte Victoire. *Encycl. Biogéogr. et Écol.*, Paris.
- MASSART, J., 1910. — Esquisse de la Géographie botanique de la Belgique.
- MASSON, A., 1932. — Herborisation de la Soc. R. B. Belg. dans les environs de Han s/Lesse. *Bull. Soc. Roy. Bot. Belge*.
- SALISBURY, E., 1952. — Downs and Dunes.
- ZLATNIK, A., 1928. — Études écologiques et sociologiques sur le *Sesleria coerulea* et le *Sesleria calcariae* en Tchécoslovaquie. *Soc. Roy. des Sc. de Bohême, Prague*

## QUESTION D'ACTUALITÉ

# CRI D'ALARME

par Léon LIPPENS

(commenté par R. M.)

Sous ce titre *La Métropole d'Anvers a publié (16 décembre 1955) un pamphlet de Monsieur Léon Lippens, bourgmestre de Knokke, incriminant avec une véhémence dont nous le félicitons, l'esprit de destruction que l'on qualifierait volontiers de systématique — n'était le respect qu'on leur doit — qui anime nos gouvernements successifs pour ce qui touche aux beautés naturelles de notre pays.*

*Hélas !... le sujet n'est pas neuf. Et nous croyons pouvoir dire que les lecteurs de Parcs Nationaux se sont familiarisés avec ces textes vengeurs qui accusent, blâment, s'indignent et accablent... sans jamais réussir, avouons-le, à émouvoir l'attention, la conscience... ni même le courroux de ceux qu'ils chargent. Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre dit le proverbe.*

*Nous ne gloserons pas l'article de Monsieur Lippens. Nous pourrions discuter entre autres sa suggestion d'établissement d'un Conseil supérieur de la Protection de la Nature. Le Seigneur nous préserve de l'étatisation s'exclame-t-il. A quoi nous ajoutons : le Seigneur nous préserve de la multiplication des organismes nouveaux !... (1). Mais, disons-le sans*

*tergiverser : telles quelles, nous aimons ses attaques directes, poitrine découverte, qui n'hésitent ni ne tremblent et ne visent qu'à décocher bien droit les flèches de la saine vérité au nez de l'adversaire.*

*L'attitude de Monsieur Lippens est courageuse. Nous savons qu'il est parfois imprudent de publier vertement ses opinions sur l'esthétique de nos paysages : témoin l'aventure de notre ami le président de l'Association pour la Défense de l'Ourthe et de ses Affluents coupable de n'avoir point goûté les bienfaits du télésiège de Coo...*

*Nous recommandons à tous la lecture du texte de Monsieur Lippens que nous reproduisons ci-dessous dans son intégralité. Parfois outrancier il n'en est pas moins plein d'enseignements. Ceux qui aiment et respectent la nature y trouveront matière à souffrir, sans doute, mais aussi et malgré tout à espérer. Ceux qui sont ignorants des choses de la nature y puiseront la curiosité de s'en ins-*

(1) Il existe la Commission Royale des Monuments et des Sites et l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature... à quoi bon en ajouter d'autres.

truire. Ceux qui maltraitent la nature s'y verront reprocher leurs méfaits. Enfin, ceux dont le rôle est de sauvegarder notre patrimoine national y liront une sévère condamnation de l'indifférence, voire de l'incompréhension volontaire qu'ils opposent aux supplications de plus en plus pressantes qui émanent de bouches de plus en plus nombreuses pour

que soient épargnées les beautés survivantes de notre patrie.

Ajoutons qu'en refusant de se rendre aux raisons sentimentales mais plus encore scientifiques et économiques qui doivent leur dicter une politique de protection, ces derniers se chargent d'une lourde responsabilité dont ils auront à répondre devant la postérité.

## La Belgique est le seul pays qui n'ait pas de politique sauvegardant ses richesses naturelles

### *Nous sommes en train de galvauder notre patrimoine touristique*

IL FAUT CRÉER D'URGENCE UN CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA PROTECTION DE LA NATURE.

Lors de l'Exposition Universelle de 1958, des dizaines de milliers d'étrangers vont non seulement visiter Bruxelles, mais aussi parcourir la Belgique. D'aucuns s'intéresseront certainement aux beautés naturelles et demanderont quels sont les parcs nationaux et les sites réservés qu'on leur conseille de visiter durant leur séjour en Belgique ; question bien normale, car tout pays civilisé a depuis longtemps adopté une politique de conservation des beautés naturelles. Tout pays quelque peu civilisé a compris depuis longtemps que ces réserves naturelles sont absolument indispensables aux points de vue touristique, scientifique, récréatif, éducatif, esthétique, etc. Tous les pays, y compris ceux de l'Union soviétique, de l'Australie, de l'Amérique du Sud, de l'Afrique, de l'Inde ont leurs parcs nationaux et ont une politique de préservation de la nature. Et ils en sont fiers. Le seul pays qui n'ait à ce jour encore rien fait — et semble-t-il, rien compris à cette question — c'est un pays surpeuplé, dans lequel la population jouit de loisirs et de congés payés, un pays où bientôt on ne travaillera plus que 5 jours par semaine : notre pays, la Belgique. Non seulement rien n'a été fait pour protéger la nature, mais nos gouvernants s'ingénient à détruire le peu qui subsiste de nos beautés naturelles.

C'est un véritable scandale et on ne répétera jamais assez que notre pays devient chaque année plus désespérément laid. Que

dira-t-on au visiteur de 1958 : que nous sommes des mangeurs de pommes de terre frites, des buveurs de bière, des malaxeurs de béton, des fabricants de rails, des constructeurs de terrils ?

Devra-t-on leur dire, à ces étrangers, que nous n'avons pas un seul parc national d'État, que pas un seul franc n'est prélevé, sur un budget de cent milliards, pour la protection de la nature ! Devra-t-on leur dire que le peu qui a été sauvé l'a été par des sociétés privées, avec des moyens financiers dérisoires et que ces sociétés doivent lutter avec acharnement contre le gouvernement pour maintenir ce qui a été momentanément sauvé ?

*Les Amis de la forêt de Soignes* luttent depuis des années contre les pouvoirs publics pour qu'on cesse d'amputer une des plus belles forêts d'Europe.

*Les Amis de la Fagne* luttent contre nos pouvoirs publics pour qu'on cesse de détruire le peu de ce qui reste de nos hautes fagnes et aujourd'hui en 1955 le gouvernement et la Société de la Petite Propriété Terrienne paraissent décidés à défricher le peu de bruyère qui nous reste.

Ceux d'*Ardenne et Gaume* dépensent une énergie farouche à lutter contre les pouvoirs publics qui défigurent nos Ardenes.

*Natuur en Stedenschoon*, à Anvers, mène le combat contre nos pouvoirs publics pour sauver Kalmphouth, le Zegge et tant

d'autres sites aujourd'hui directement menacés d'anéantissement par ceux précisément qui devraient les protéger.

L'A.S.B.L. « Les réserves ornithologiques » a dû acheter des sites menacés de disparition comme le « Snepkensvijver » et le « Zegge », et maintenant l'État veut assécher certains de ces sites lacustres sous prétexte de mettre au travail des chômeurs. Cette lutte lamentable et incessante est triste : on se heurte à l'incompréhension, au matérialisme, à l'absence de responsabilité.

\* \* \*

A l'exposition de 1958, il y aura donc un pavillon de la Forêt, de la Chasse et de la Pêche. Pareils sujets sont toujours encadrés par d'importantes exhibitions de ce qu'un pays a réalisé au point de vue protection de ses forêts, de ses animaux, de ses rivières. En Belgique, ce sera extrêmement simple et peu coûteux : je suggère un énorme panneau blanc sur lequel on écrirait en lettres gigantesques : « Belgique : protection de la nature. Ministères compétents : cinq : Instruction publique (Sciences et Éducation), Communications (Tourisme), Agriculture (Eaux et Forêts), Santé publique (Loisirs), Travaux publics (Urbanisme).

» Superficie des parcs nationaux d'État : néant. Superficie des réserves naturelles d'État : néant. Rivières : polluées. Montant consacré à la protection de la nature en 1955 : néant.

» Montant dépensé depuis vingt ans pour la protection de la nature : néant. Projets immédiats : destruction du « Zegge », mise en culture des Fagnes, grand programme de défrichement des rares sites encore sauvages pour mettre au travail quelques chômeurs.

» Projet à longue échéance : néant ».

\* \* \*

Mais au fait, y a-t-il encore quelque chose à sauvegarder ? Y a-t-il encore quelque chose à faire ? On finirait par se le demander tant sont nombreux les sites détruits depuis vingt ans. Si on continue de la sorte, bientôt

le Belge, travailleur opulent et socialement favorisé, n'aura plus qu'une idée : profiter de ses nombreux loisirs pour fuir son triste et banal pays, et aller chercher à l'étranger le seul luxe qu'il ne trouvera plus nulle part en Belgique, le plus grand des luxes d'ailleurs : la solitude, le silence, le calme de la nature intacte.

\* \* \*

Il est urgent de faire quelque chose et il ne faut d'ailleurs rien inventer : il suffit de copier ce que les autres pays ont fait. *Il faut créer un Conseil Supérieur de la protection de la nature*, il faut disposer d'un budget modeste, mais annuel, au moyen duquel l'État peut acheter les sites menacés de destruction ou subsidier les associations existantes qui poursuivent un pareil but. Et il faut avant tout que l'État, le premier, cesse de détruire stupidement les rares beautés naturelles qui subsistent. Il ne faut pas d'étatisation (le Seigneur nous en préserve !), mais il faut que l'État joue enfin le rôle éducatif qui est le sien. Qu'il cesse d'ignorer le problème, qu'il cesse de saccager, et qu'il aide ceux qui, depuis des années, luttent pour préserver pour nos enfants et petits-enfants un peu de ce qui reste des merveilleux paysages dont le Créateur avait si généreusement doté la Belgique.

\* \* \*

Voyez la Hollande : chaque année 300.000 florins sont inscrits au budget et dépensés pour acheter des sites menacés, ou pour subsidier les sociétés protectrices. En 1955 le gouvernement hollandais, se rendant compte de l'importance et de l'urgence de la question, a inscrit à son budget 3 millions de florins (40 millions de francs belges) pour le *Natuurchoon*, le maintien des beautés naturelles.

En Belgique : néant. Aux yeux de l'étranger visitant Bruxelles en 1958 nous ferons bien piètre figure : la banale figure du pays matériellement prospère mais moralement et intellectuellement sous-développé.

# La Vie d'Ardenne & Gaume

## RESTAURATION DES RUINES ET RECONSTITUTION DES BAINS ROMAINS A FURFOOZ

Cagnotte Boitsfort ..... 475.—

Les souscriptions peuvent être versées directement au C. C. P. 169593 d'Ardenne et Gaume avec la mention *Restauration de Furfooz*.

## COUVERTURE

La photo de couverture du présent fascicule a pour auteur Monsieur E. Hubert. Elle nous a été communiquée par les Parcs Nationaux du Congo belge et porte la légende: *Parc National Albert. Hippopotames sortant de l'eau sur la berge de la rivière Rutshuru.*

## PROCHAIN NUMÉRO

Il comportera entre autres un bel article sur le Parc National de Chréa, en Algérie, dû à la plume de M. Marès, Ingénieur des Eaux et Forêts résidant à Alger; un pittoresque et vivant compte rendu d'une visite de Marrakech par M. Pol Stiévenart; une étude très documentée intitulée *Les bois de Fronville, en Famenne* (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles) par Robert Hankart.

## SOMMAIRE

Le fascicule 1 de l'année 1956 vous apportera le sommaire du volume 10 (1955) de la revue *Parcs Nationaux*.

## INSIGNE D'HONNEUR

Le Comité de Direction a décerné l'insigne d'honneur à Monsieur Andrew Martin d'Anvers pour le remercier de nous avoir amené de nombreux membres nouveaux.

## DISTINCTION

Notre membre collaborateur, le R. P. A. Raignier S. J., professeur au Collège Philosophique et Théologique de la Société de Jésus à Louvain, vient d'être élu membre correspondant, classe des sciences, à l'Académie

royale des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Belgique. Nos vives félicitations...

## NÉCROLOGIE

Au cours de l'année 1955, *Ardenne et Gaume* a eu la tristesse d'apprendre le décès de quelques-uns de ses membres:

M. François Capelle de Liège, membre collaborateur depuis 1952.

M. Adrien Colleye, artiste peintre, à Bruxelles, membre adhérent depuis 1949.

M<sup>me</sup> Siville de Neufchâteau, membre adhérent depuis 1951.

M. Raymond Snysen de Malines, membre collaborateur depuis 1952.

M. René Joseph Walthery, Éditions Soledi, Liège, membre adhérent depuis 1946.

Nous recevons, au moment de mettre sous presse, l'annonce du décès de Monsieur Jules Verschaffel de La Haye, Professeur honoraire de l'Université de Gand, Commandeur de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre de la Couronne.

Aux familles éprouvées par ces deuils, nous réitérons nos plus profondes condoléances.

## UN GRAND ADMIRATEUR DE LA NATURE LE PEINTRE ADRIEN COLLEYE

Le décès du peintre Adrien Colleye nous a profondément affectés. Tout récemment encore, un geste généreux l'amenait à offrir au Musée provincial de Namur et au nom d'*Ardenne et Gaume* une de ses toiles maîtresses naguère exposée au Salon de Paris et représentant un admirable site d'Ardenne.

Artiste sincère, élève du grand peintre namurois Baron, Colleye s'intéressait passionnément aux activités de notre groupement dont il faisait partie depuis plusieurs années déjà. Admirateur enthousiaste de la vallée de la Lesse, il se fixait fréquemment à Furfooz, reproduisant sur la toile, avec une tendresse non déguisée, les particularités de ce village si pittoresque. Il trouvait aussi grand plaisir à explorer ses grottes et avait rassemblé une remarquable collection de silex dont il fit don aux Musées du Cinquan-

tenaire. Ami du regretté peintre Jean Mayné, père de notre cher président, ils exposèrent plusieurs fois ensemble, notamment au Cercle artistique à Bruxelles.

*Ardenne et Gaume* conservera la mémoire émue de ce grand admirateur de la nature.

Madame Adrien Colleye, que nous saluons ici respectueusement, a tenu à offrir au président, en souvenir personnel de son mari, un tableau représentant les rochers de Furfooz et la Lesse. Cette belle œuvre artistique constitue une documentation vivante des aspects de notre Parc National il y a plus d'un demi siècle.

Léon HERLANT.

### RECouvreMENT DES COTISATIONS

L'Administrateur-trésorier remercie les membres qui, de plus en plus nombreux chaque année, ont versé spontanément leur cotisation. Le recouvrement des cotisations représente un travail considérable et entraîne à des frais postaux élevés. Aussi demandons-nous aux membres titulaires d'un compte de chèques postaux, de bien vouloir virer au C. C. P. n° 1695.93 d'*Ardenne et Gaume* le montant de leur cotisation (voir rubrique *Cotisations* à la page 121) pour 1956.

Ceux qui n'ont pas de compte-chèques sont instamment priés d'en verser le montant au bureau des postes en faveur de notre C. C. P. au moyen d'un bulletin de versement (taxe : 2 frs jusqu'à concurrence de 1.000 frs).

A partir du 15 février les cartes des membres retardataires seront mises en recouvrement.

Nous nous permettons d'insister pour que nos membres veuillent bien nous adresser directement leur cotisation ou, en cas de présentation de la carte de membre par le facteur, de s'en acquitter à la première sollicitation, les quittances n'étant présentées qu'une seule fois à domicile.

Nous n'hésitons pas à croire que tous nos membres resteront fidèles à leur bel idéal de protection de la nature.

### EXCURSION A BOUILLON

Elle est datée des samedi 24 et dimanche 25 septembre 1955. Rendez-vous avait été fixé le samedi vers la fin de l'après-midi à l'entrée du Musée ducal de Bouillon.

Le D<sup>r</sup> Clément et sa gracieuse épouse nous en firent les honneurs ; on peut dire qu'ils l'ont vraiment aménagé par un effort de volonté personnel dont la persévérance explique le succès.

Installé dans l'hôtel du Gouvernement des ducs de Bouillon dont le caractère (XVIII<sup>e</sup> siècle) n'a pas été altéré, le Musée rappelle le passé de l'Ardenne en général et du Duché de Bouillon en particulier. Bouillon connut une période remarquable par l'esprit entre 1760 et 1793 du jour où le maître imprimeur, Pierre Rousseau, vint s'y établir pour y monter ses ateliers devenus célèbres dans le monde entier. Dans les collections du musée, on peut actuellement admirer de nombreuses publications de cette époque présentées avec une élégance parfaite et qui permettent d'apprécier les techniques de travail des maîtres imprimeurs de Bouillon. L'art de Rousseau ne s'est pas éteint avec lui : ses authentiques descendants s'adonnent actuellement encore au même métier avec la même maîtrise que leur illustre prédécesseur. Nous parlons ici de la famille Weissenbruch, propriétaire à Bruxelles de l'imprimerie de ce nom. Une série de salles offrent aux visiteurs des reconstitutions adroites et charmantes des intérieurs de jadis : la cuisine typiquement ardennaise, la chambre du garde-chasse, le cabinet de libraire de Pierre Rousseau, un atelier de tisserand, la pièce de travail d'un sabotier.

Malheureusement, l'heure s'avancant ne nous permit pas de nous attarder comme nous l'eussions voulu pour admirer tous ces trésors artistiques recueillis, classés et exposés avec tant de goût et de science.

Réparti dans trois hôtels, bons et confortables les uns et les autres (Hôtel de la Poste, Hôtel du Panorama, Hôtel de la Gare), notre groupe se ressouda bien vite après le dîner pour achever la soirée dans la plus cordiale gaîté. Comme toujours, notre Président et Monsieur Bastyns furent les animateurs de ces quelques heures trop vite écoulées.

Le dimanche matin, tout le monde était au poste pour la visite du Château fort, suivie d'une courte promenade sur la rive de la Semois, en dehors des vieux remparts. A cette occasion, nous ne pouvons taire la pénible impression que nous eûmes au spectacle de poissons flottant, en grand nombre, à la dérive, ventre en l'air. Des inconnus avaient, paraît-il, pollué la rivière

en y déversant des produits toxiques. Nous espérons bien que les auteurs, peut-être involontaires, de cette hécatombe auront eu à rendre compte de l'illégalité de leur acte.

Un excellent déjeuner nous fut servi à l'Hôtel de la Gare et notre troupe repartit, très allègrement, en direction de la côte d'Auclin. Sous la conduite de Monsieur André Thill, attaché au Centre de Cartographie Phytosociologique de Bruxelles, nous eûmes l'occasion d'observer et d'étudier en détails les différentes associations végétales croissant au pied de la colline.

Avec patience et clarté notre guide nous expliqua la composition et la raison de chacun des petits biotopes rencontrés, conditionnés par leur orientation ou la nature tant chimique que physique du terrain. Ce cours de phytosociologie pratique fut écouté avec le plus vif intérêt même par les plus inexpérimentés en la matière.

Remontant toute la côte d'Auclin, nous arrivâmes ainsi au belvédère d'où l'on jouit d'un panorama exceptionnel sur Bouillon et ses environs. Une ombre au tableau : un triste projet de téléphérique menacerait, dit-on, ces lieux si beaux. Après avoir permis l'introduction de cet engin dans le site de Coö, les pouvoirs publics vont-ils tolérer cette altération du site d'Auclin ?...

Puis, ce fut la descente sur Bouillon, la tristesse des adieux mêlée il est vrai, à la joie d'avoir passé un excellent week-end en compagnie d'amis d'*Ardenne et Gaume*.

Nos remerciements vont à tous ceux qui nous ont aidés et pilotés : le D<sup>r</sup> et Madame Clément, Monsieur Thill ; et n'oublions pas Monsieur le garde général Hoins qui eut la sollicitude de faire aménager spécialement les sentiers de la côte d'Auclin pour nous éviter fatigues... et entorses...

Ferd. d'U.

#### **RAPPORT SUR LE CINQUIEME CAMP INTERNATIONAL POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DE LA NATURE**

Le cinquième Camp International pour l'Étude et la Protection de la Nature a eu lieu du 3 au 13 août 1955 dans l'île de Fehmarn sous l'égide du D J N (Deutscher Jugendbund für Naturschutz und Naturbeobachtung).

N'ayant pas participé aux camps précé-

dents, il nous est impossible de faire une comparaison entre celui-ci et les autres, mais nous pouvons dire qu'il régnait à Fehmarn une ambiance scientifique et joviale qu'il ne nous a pas encore été permis de découvrir dans quelque autre camp.

L'île de Fehmarn, située dans la Baltique, au large de l'embarcadère des pays scandinaves : Grossenbrode Kaai, est en partie couverte de marais ; de là, le nombre considérable d'oiseaux qui ont trouvé dans les roseaux un gîte inaccessible à l'homme.

Les ornithologues, hydro-biologues et autres naturalistes y trouvèrent de quoi satisfaire leur intérêt et mettre leurs connaissances en pratique.

Ce camp réunissait cinquante participants chargés de représenter dix nationalités (Allemagne, Hollande, Finlande, Suède, Autriche, France, Italie, Yougoslavie, Écosse (déléguée de l'Union Internationale pour l'Étude et la Protection de la Nature) et Belgique.

Grâce à la vigilance et au dévouement du chef du camp, Monsieur Manfred Heideborn, que nous tenons à remercier de tout cœur pour sa serviabilité, tout se déroula dans un esprit de profonde entente et d'organisation.

Chaque jour des excursions scientifiques étaient organisées sous la direction d'un chef de groupe qui expliquait et commentait les découvertes.

Chaque groupe explorait un coin de l'île, l'un à la recherche de plantes, l'autre d'oiseaux, l'autre encore de poissons et de plantes aquatiques.

Aucun coin de l'île ne nous était interdit puisque nous possédions des vélos mis à notre disposition. Les trouvailles intéressantes, rares ou caractéristiques étaient rapportées au camp où chacun jouissait ainsi de la découverte des autres.

Mais l'œuvre capitale qui fut fondée au cours de ce camp 1955 est sans contredit la création d'une fédération internationale pour l'étude et la protection de la nature (1). Les statuts de cette fédération furent discutés certains soirs — parfois jusqu'aux pe-

(1) Nos jeunes correspondants que nous félicitons de la belle tenue de leur rapport, ignorent-ils qu'il existe une *Union Internationale de la Protection de la Nature* ? La création d'une fédération est non seulement inutile mais pourrait être une cause nouvelle de dispersion des efforts. N.D.L.R.

tites heures — mais tous les participants se sont mis d'accord. Les dernières discussions de cette fédération internationale seront menées au camp d'Autriche qui se déroulera dans la province de Salzbourg sur les flancs du Gross Venediger du 3 au 16 août 1956.

Espérons que cette réalisation sera efficace, ce serait là un grand pas en faveur de la protection de la nature. De nombreuses conférences furent entendues. La plus intéressante fut sans doute celle au cours de laquelle les problèmes de la surpopulation en rapport avec la protection de la nature furent exposés. On y compara un grand pays à faible densité de population et un petit pays à densité élevée (Finlande et Hollande). Encore une fois remercions les organisateurs du camp qui nous donnèrent des moments et des souvenirs inoubliables et nous firent connaître les droits combien nombreux de la nature.

Et comme nous l'espérons : tous en Autriche l'année prochaine pour le sixième camp international pour l'étude et la protection de la nature.

Jean Marie RELIGNE et Guy ROSIER.

### DÉCOUVERTE D'UN ANTIQUE REFUGE FORTIFIÉ

Nous apprenons avec plaisir qu'un de nos membres de longue date, Monsieur G. André, archéologue et toponymiste à ses heures de loisirs, a découvert à Petit-Faye, dans la vallée de la Semois, un refuge fortifié inconnu jusqu'ici. Disons plutôt qu'il l'a deviné grâce à une série de déductions excessivement ingénieuses qui l'ont mené au but sans autre truchement que ses conjectures.

Monsieur Mertens, du service des fouilles des Musées d'Art et d'Histoire du Cinquante-naire, appelé à donner son opinion au sujet de cette trouvaille, s'est rendu sur les lieux et s'est rallié pleinement à celle de Monsieur André.

Nous félicitons vivement celui-ci et lui souhaitons plein succès dans la poursuite de ses travaux et prospections.

### VISITE DU MUSÉE DE L'INSTITUT ROYAL DES SCIENCES NATURELLES

Monsieur De Bot, directeur du laboratoire et chef du service éducatif de l'Institut

royal des Sciences naturelles, avait bien voulu accepter de nous faire les honneurs du musée le samedi 19 novembre.

Il nous accueille aimablement à l'entrée et nous présente d'emblée le gardien du musée : un énorme gorille (empaillé, grâce aux dieux !...) dans son milieu naturel, la forêt de bambous.

Il faut savoir gré à l'Institut d'avoir fait un premier effort, considérable déjà, pour améliorer la présentation des animaux. Beaucoup de ceux-ci sont, en effet, proposés au public dans un décor reconstituant leur habitat. Parmi tous, un groupe d'écureuils folâtrant sur les plus hauts rameaux de pins sylvestres attirent, par la grâce de leurs attitudes, l'attention des visiteurs.

Monsieur De Bot nous mena contempler les iguanodons de Bernissart. Il en est fier, à juste titre comme nous devons l'être tous : le musée est seul au monde à posséder les squelettes de ces énormes reptiles préhistoriques. « *A l'étranger*, nous dit-il, *New-York est célèbre pour ses buildings, Paris pour sa Tour Eiffel, Bruxelles pour ses iguanodons* ».

Visite fertile en enseignements, trop courte en vérité. Mais les regrets d'une curiosité inassouvie sont tempérés par la promesse que nous fait notre aimable guide de nous accueillir bientôt pour nous exposer, de la façon dont il a le secret, l'un ou l'autre sujet d'histoire naturelle.

Nous remercions Monsieur De Bot pour le passé... et pour l'avenir...

Ferd. d'U.

### LA PROTECTION DE LA NATURE ET SA DÉVASTATION

Notre première soirée de la saison d'hiver s'est déroulée dans une ambiance excellente le lundi 19 décembre 1955, dans les locaux de la Chambre de Commerce de Bruxelles. M. Frans Foulon, conservateur du Parc National de Furfooz, avait accepté de donner, à l'intention des membres d'*Ardenne et Gaume* et de nombreux invités la causerie sur la protection de la nature telle qu'il la développe toujours avec un succès croissant auprès des élèves des établissements d'enseignement du pays. Afin de recréer l'atmosphère scolaire qui doit accompagner normalement son exposé, M. Foulon avait convié les élèves de l'école commerciale Ernest Richard à assister à la séance.

En quelques phrases rapides, le président

d'*Ardenne et Gaume* rappelle l'enthousiasme avec lequel M. Foulon se dévoue, tel un apôtre, pour porter la bonne parole à la jeunesse du pays; près de 18.000 jeunes gens et jeunes filles ont bénéficié, jusqu'ici, de son enseignement. Il donne la parole au conférencier qui entame aussitôt son plaidoyer en faveur de la protection de la nature.

Nous ne donnerons pas ici, en détail, la matière de cette leçon dédiée à la jeunesse; mais nous recommandons chaleureusement et une fois de plus la lecture de l'excellente brochure écrite par M. Foulon avec une remarquable intelligence de propagandiste, pour servir d'introduction à une connaissance approfondie des équilibres conditionnant la répartition des espèces vivantes, végétales et animales, sur le globe. M. Foulon dit lui-même que si tous les éléments de ses conférences se retrouvent dans son traité, tout ce que celui-ci contient n'est pas rapporté dans ses conférences!... Les conséquences des dévastations de la nature provoquées par l'homme y sont envisagées aux points de vue économique, scientifique et esthétique.

A l'issue de la conférence, très applaudie, une conclusion s'affirme: il est regrettable que quelques heures ne soient pas consacrées dans l'enseignement moyen à l'étude de la préservation de la nature. C'est cette lacune que M. Foulon, représentant d'*Ardenne et Gaume*, s'efforce de combler dans toute la mesure du possible par sa remarquable croisade itinérante. Nul mieux que lui ne pouvait remplir cette mission éducative qui portera ses fruits, n'en doutons pas, dans un avenir prochain.

### LA PROTECTION DE LA NATURE EN BENELUX

*Une commission mixte a été constituée.*

Les deux organismes centraux pour la protection de la nature respectivement en Hollande et en Belgique, soit la Contact-Commissie voor Natuur- en Landschaps-bescherming en Hollande et l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature en Belgique, ont décidé au cours d'une réunion tenue le vendredi 2 décembre à Vught (Brabant Septentrional), de constituer une Commission belgo-hollandaise pour la Protection de la Nature. Cette Commission se propose de prendre également contact avec le Grand-Duché de Luxembourg, dans le but

de créer une commission tripartite beneluxienne. En attendant la commission belgo-hollandaise s'est fixé pour tâche:

1) d'étudier conjointement les problèmes concernant la protection de la nature dans les pays de Benelux;

2) d'intervenir conjointement et solidairement dans les questions concernant la protection de la nature;

3) de s'efforcer à ce que s'établisse une uniformisation de la législation en matière de protection de la nature dans les pays respectifs;

4) de procéder à l'inventaire, à l'examen et à la sauvegarde des sites naturels devant être conservés, et de promouvoir l'administration collective de ceux-ci, dans les régions frontalières.

La Commission belgo-hollandaise a été constituée comme suit:

Président: Jhr. Mr. M. van der Goes van Naters (Holl.)

Vice-Président: Prof. R. Mayné (Belg.)

Secrétaire belge: M. Herman Delaunois

Secrétaire hollandais: Mr. H. P. Gorter

Membres: MM. Charles Beaujean (B.)

Drs. R. J. de Wit (H.)

Jan Jacobs (B.)

Mr. Stan Smeets (H.)

Walter Van den Bergh (B.)

Jhr. E. W. J. van Weede van Dijkveld (H.)

### CONFÉRENCE

Nous sommes heureux d'annoncer dès à présent à nos membres que le professeur Paul Brien de l'Université libre de Bruxelles a bien voulu nous faire l'honneur d'accepter de prendre la parole à notre tribune au cours du mois de mars, à une date à fixer ultérieurement.

### LES AMIS DE L'UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE

nous prient d'insérer la note suivante:

Les personnes désirant adhérer à cette association peuvent verser leur cotisation au C. C. P. 441 de la Banque de Bruxelles, Agence du Luxembourg, 22 rue d'Arlon, Bruxelles, avec mention indiquant que la somme doit être créditée au compte de Marguerite Caram L. 1045. Tous renseignements supplémentaires peuvent être obtenus

en s'adressant au secrétariat de l'U. I. P. N.,  
31, rue Vautier, Bruxelles.

### SIGNE DES TEMPS

Nos derniers marais disparaissent... ; et nous lisons dans les petites annonces d'un de nos quotidiens :

BOIS, TERRES INCULTES, MARAIS, suis acheteur.

Quand donc comprendra-t-on que les pratiques inconsidérées de drainage sont à proscrire comme étant préjudiciables au bon équilibre hydrologique du pays ?...

### UN BEAU LIVRE DE POL STIÉVENART

Pol STIÉVENART, *Afrique du Nord, Sahara-Niger*. Édition : La Renaissance du Livre, Bruxelles, 1955, 198 pp.

Pour qui peut en supporter l'indépendance et la causticité sans y mélanger une rancœur de fatuité raciale déçue, ce livre est un enchantement.

Mais il faut, pour le lire, adopter cette sorte de voluptueuse nonchalance accompagnée d'acuité psychique qui arrache l'auteur aux habituelles méthodes du tourisme pour le plonger dans d'admirables méditations où se révèlent les subtilités d'un esprit mûri au soleil de l'humanisme avant que de l'être à celui d'Afrique.

Au contact des vieilles races musulmanes qu'il observe avec tendresse, tout lui est prétexte à comparaison entre deux civilisations à ses yeux également valables : l'orientale, plus fluide, plus nuancée, plus mystérieuse, plus traditionnaliste, la nôtre, plus robuste, plus remuante et surtout mieux pourvue de morgue et d'insolence.

C'est dire que Pol Stiévenart est mieux qu'un poète polissant des phrases d'où la rime est absente. C'est un philosophe qui nous tend le miroir où se réfléchit notre image (la vraie ?...)

Un peintre aussi !... Quand les mots le trahissent, il saisit la palette, ce qui enrichit son œuvre de pages d'une coloration intense qu'un peintre seul pouvait composer.

*Afrique du Nord* est un beau livre de voyage, sincère, troublant et généreux, où l'auteur traite de problèmes d'actualité avec une objectivité violente qui le met, semble-t-il, à part de l'humanité, peut-être même au-dessus.

En s'adressant à son lecteur, on eût aimé que Pol Stiévenart plaçât en exergue de son ouvrage cette belle phrase de l'Iliade :

« O Achille, fils de Pélée et le plus brave des Grecs, sans doute es-tu bien plus fort que moi par la lance : mais je te surpasse dans les conseils car je suis né avant toi et j'ai vu plus de choses !... »

M. H. P.

### DES GÉANTS, DES SAINTS ET PARTICULIÈREMENT DE SAINT CHRISTOPHE

René MEURANT. *La Figuration des Saints et en particulier de Saint Christophe dans les Processions des anciens Pays-Bas*. Communication présentée aux Journées d'Études sur Gayant et les Géants du Nord de la France et de Belgique, organisées les 9 et 10 juillet 1954 par la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Douai, 23 pp.

Agréable à lire pour tous ceux qu'intéresse le folklore, ce joli travail mérite l'attention. Sa documentation bibliographique est particulièrement fouillée et sera toujours de grande utilité.

A l'intention des membres de notre association qui ont assisté, l'été dernier, à la procession de N. D. des Remparts à Namur, nous relevons ce passage : il s'agit d'un cortège qui déployait ses fastes à Ath et où St. Christophe, perché sur des échasses, tenait un rôle important. « *Les confrères (de la confrérie de St. Christophe à Flobecq) faisaient le « lum'chon » chaque fois que saint Christophe et l'enfant Jésus avaient dit leur boniment. Faire le « lum'chon » c'était mettre tous les drapeaux en mouvement. Chaque confrère devait « en moulinant » faire voltiger le sien au-dessus de sa tête, à droite, à gauche, derrière son dos, entre ses jambes et même entre les jambes de ses voisins s'il était assez lesté pour cela* ». Ce « lum'chon » était rythmé par l'air que sifflaient les « Chufflo-teux d'Meyaux » (siffleurs de Mainvault).

Toute émaillée de textes anciens et de textes patoisants la brochure, bien que s'adressant plutôt aux érudits du folklore, est pleine de charme pour les profanes qui s'y instruisent de quantité de particularités piquantes au sujet de nos cortèges, processions et ommengangs...

Nous félicitons sincèrement l'auteur de son travail.

R. M.

GRANDS MAGASINS DE  
CONFLECTIONS

LEONARD-BIRON  
BASTOGNE

*Les plus beaux vêtements*

*POUR MESSIEURS,  
DAMES ET ENFANTS.*

PÂTISSERIE

*Guebenne*

17, Rue du Sablon  
BASTOGNE. — Tél. 121.

*Son salon de consommation.  
Ses pâtisseries fines.  
Son choix unique en confiserie.*

TOUT POUR LE BAPTEME

La halte idéale pour le rafraîchissement,  
le dîner, ou la nuit :

A BASTOGNE

CAFÉ - HOTEL - RESTAURANT

L'ÉLITE

11, rue Joseph Renquin (route d'Arlon).

18 CHAMBRES, tout confort ; MENUS à 50-65-75 et à la carte.  
CHAMBRES : 1 personne 65-75, 2 personnes 85-100.

*SALLE POUR REUNIONS ET BANQUETS*

Propriétaire : Jean PIQUARD-POURBAIX. — Tél. 253.

**SPA REINE**

**LAVE LES REINS.**

# RESTAURANTS ET HOTELS

## ACCORDANT LEUR APPUI A NOTRE ASSOCIATION

BELVAUX-<sup>s</sup>/LESSE: Café-Restaurant *Au Bord de l'Eau* (Prop. E. GILLET. Tél. 971).  
 BOHAN-sur-Semois: *Hôtel Beau Site Bohannais*.  
 BOITSFORT: *Restaurant Gambirinus*, 192 Chaussée de La Hulpe (en face des Étangs).  
 BOITSFORT: *Taverne-Restaurant des 3 Tilleuls*. Behrensheyde 8. Tél. 481692.  
 BOUILLON: *Hôtel du Panorama*. (prop. M<sup>e</sup> KINGET). Tél. Bouillon 138.  
 BOUILLON: *Hôtel de la Poste*. Restaurant réputé, Tél. Bouillon 6.  
 BRUXELLES: *Rôtisserie Ardennaise*, Bd. Adolphe Max 146-148.  
 BRUXELLES: *Taverne-Restaurant Auberge du Cheval Marin*, Marché aux Porcs, Tél : 11.19.61  
 CELLES (près de Dinant): *Hôtel du Centre* (Propriétaire Armand Houziaux).  
 COUVIN: *Grand Hôtel St Roch* (Prop. M. Michelet-Lambotte). Tél. Couvin 34.  
 FLORENVILLE: *Hôtel de France*.  
 GEMBLOUX (face gare) *Hôtel des Voyageurs*. Autocars, taxis, transports. (Prop. PIRSON et fils). Tél. 61053-61777.  
 GEMBLOUX: *Restaurant Le Prince de Liège*. (Prop. GARIN-DOHET). Tél. 61244.  
 LA ROCHE en Ardenne: *Hôtel Air pur*.  
 LA ROCHE-JUPILLE: *Hôtel Champêtre-Chantecler*. Tél. Rendeux 471.31.  
 MANDERFELD: *Hôtel des Ardennes* (Propriétaire Max Henkes).  
 MATADI: *Hôtel Métropole, le plus moderne du Congo Belge*.  
 MEMBRE-sur-Semois: *Hôtel des Roches*.  
 REMOUCHAMPS: *Royal Hôtel des Etrangers*.  
 ROBERTVILLE: *Hôtel du Centre* Tél. Waismes 10.  
 ROCHEFORT: *Hostellerie des Falizes*. Restaurant français. (Propriétaire: S. Cros). Tél. 212.82.  
 ROCHEFORT: *Hôtel-Restaurant La Fayette*. 87, Rue Jacquet (Tél. 210.24). Cuisine soignée, prix modérés.

ST-HUBERT: *Hôtel Duval*. Tél. 308. Confort. Repos altitude 460 m.  
 SPA: *Hôtel Cardinal*, 17-21, Place Royale (40 ch. 20 salles de bain, Ascenseur, Restaurant, Pâtisserie). Tél.: 964 et 64.  
 SPA: *Grand Hôtel Britannique*, restaurant (100 ch. 45 bains, parc, garage). Tél. 27.  
 TILFF-sur-Ourthe: *Hôtel du Casino*.  
 TINTIGNY-sur-Semois: *Hostellerie « La Vieille Gaume »*. (prop. M. Sadi JACQUES) Tél. 441.56.  
 VILLERS-DEVANT-ORVAL: *Les Ammonites*. Pension de Famille Tél. Florenville 247.  
 VRESSE-sur-Semois: *Hôtel des Glycines*.  
 WÉRIS-BARVAUX: *Hôtel des Dolmens*. Tél. Barvaux 103.

## MAISON DE SPORTS

ACCORDANT SON APPUI

A « ARDENNE ET GAUME » :

BRUXELLES: *Harker's Sports*, 51, rue de Namur.

## LIBRAIRIES

QUI SE RECOMMANDENT POUR LEUR  
ASSORTIMENT D'OUVRAGES RELATIFS  
A L'ARDENNE ET A LA GAUME.

Bruxelles: LIBR. MOENS, A. Leclercq, Suc. 23, rue St-Jean.

PAULI, 39a, Place de Brouckère entre le passage et l'Hôtel Métropole et 49c Avenue de la Toison d'Or (Porte Louise).

VANDERLINDEN, 87, rue du Midi et 17, rue des Grands Carmes.

Boitsfort: OCTAVE TOURNEUR. Journaux, tabacs, vins et liqueurs de qualité. Tél. Brux. 7232.20

Liège: Gd BAZAR DE LA PLACE ST-LAMBERT.

Verviers: LIBR. BOUMAL, Place Verte, 42.

## LES PLUS ECONOMIQUES DANS LEURS CATEGORIES

4 CV. 1955  
 Grand luxe : 53.900,—  
 Normale : 49.500,—



FREGATE 1955  
 Affaires : 89.500,—  
 Amiral : 99.500,—

112-118, RUE DE L'AQUEDUC — 138, BOULEVARD DU JUBILE

Tél. : 38.02.89

Tél. : 26.55.59

Direction : 28, Avenue de la Tenderie, BOITSFORT. Tél. 724903.

Secrétariat général : 41, rue Marie de Bourgogne, BRUXELLES. Tél. 111336.

Publicité et Trésorerie : 88, Avenue de l'Université, BRUXELLES. Tél. 472937.

ANNONCES. — Pour le tarif, s'adresser à l'Administrateur-Trésorier,  
 M. RENARD, 88, Avenue de l'Université, Bruxelles. - Tél. 472937.